

# B Politique

La Presse

Montréal,  
vendredi  
14 janvier  
2000

ÉDITORIAL / OPINIONS / PETITES ANNONCES / DÉCÈS

## Un bond de géant pour la jurisprudence

Les spécialistes apprécient le jugement sur l'école française à l'Île-du-Prince-Édouard

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le jugement rendu par la Cour suprême hier obligeant le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à créer une école primaire française pour les enfants des quelque 1200 francophones de Summerside, fera faire un saut de géant à la compréhension du fameux article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est du moins ce que pensent le sénateur et constitutionnaliste Gerald Beaudoin et la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam.

« Dans l'ensemble c'est un arrêt que j'aime bien, a commenté à *La Presse* avec enthousiasme Gerald Beaudoin. Je trouve que c'est beaucoup plus précis que l'arrêt Mahe, qui était d'ailleurs très bon aussi. Mais le jugement d'hier fait avancer la jurisprudence. Nous n'en avons pas beaucoup sur l'article 23. Maintenant nous avons un ajout très intéressant. »

Quant à la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, elle

est d'avis que cet arrêt de la Cour suprême facilitera désormais son travail. « Si les gouvernements provinciaux, dit-elle, acceptent et reconnaissent après trois jugements qui vont essentiellement dans le même sens leurs responsabilités et prennent les mesures nécessaires pour que les communautés minoritaires de langues officielles puissent se doter d'un système qui permette leur épanouissement et leur développement, eh bien cela va nous éviter d'aller constamment devant les tribunaux pour régler ce genre de différend. »

Le sénateur Beaudoin estime que l'arrêt *Arsenault-Cameroun* c.

*Île-du-Prince-Édouard* va dans le même sens que l'arrêt *Mahé* de 1990 qui reposait également sur l'article 23 de la Charte. « L'article 23, commente-t-il, est un article réparateur, c'est-à-dire un article qui vient combler une lacune dans la Constitution de 1867. On s'est aperçu dans un arrêt de 1917 que la religion était protégée dans les écoles, mais que la langue n'était pas protégée. Et c'est pour ça qu'en 1982 il y a eu l'article 23 de la Charte des droits qui protégeait la langue de la minorité de langue officielle. Dans l'arrêt *Mahe* de 1990, la cour avait déterminé qu'il y avait assez d'élèves dans Mahe (en Alberta) pour justifier la création d'une école francophone, mais qu'il n'y a pas assez d'élèves pour justifier une commission scolaire homogène francophone. »

Cette fois, poursuit le constitutionnaliste, la Cour suprême va plus loin; elle est plus précise. « Elle parle même des droits collectifs de la communauté minoritaire. C'est la première fois, sauf erreur, que je vois cette expression-là. Notre Charte des droits, en principe,

traite des droits individuels. Mais parfois cela peut avoir un aspect collectif. En employant l'expression « droits collectifs de la communauté minoritaire », en l'occurrence la communauté francophone, les juges avancent quelque chose de nouveau, d'intéressant. C'est une précision, un ajout. »

Gérald Beaudoin se dit également impressionné par le fait que la Cour suprême ait précisé la signification des termes « là où le nombre le justifie » de l'article 23. Pour la première fois, dit-il, les juges ont fait référence à des chiffres précis, à un nombre d'élèves qui serait entre 49 et 155 et qui serait suffisant pour qu'une minorité linguistique officielle puisse avoir son école. « C'est nouveau! Je n'ai jamais vu ça auparavant », lance-t-il, louangeant le fait que les juges aient déterminé qu'il ne suffisait plus dorénavant de tenir compte des inscriptions connues pour chiffrer la demande, mais qu'il faudrait aussi estimer l'achalandage futur de la nouvelle institution.

« C'est certain, conclut-il, que dans les autres provinces ces prin-

cipes devront désormais s'appliquer. Au Québec évidemment, l'article 23 (1)a de la Charte ne s'applique pas. Si un anglophone vient de Grande-Bretagne, par exemple, ou des États-Unis, il doit aller à l'école française. S'il vient d'une autre partie du Canada, il pourra continuer dans sa langue au Québec. Le Québec est dans une situation un peu différente. »

De son côté, la Fédération des communautés francophones et acadienne a applaudi à la décision. « La Cour suprême confirme unanimement que la gestion scolaire (pour les francophones), c'est non seulement la gestion elle-même, mais aussi les écoles, les infrastructures », a commenté Gino Leblanc, président de l'organisme.

Selon lui, le jugement confirme que la survie des francophones passe aussi par la construction des infrastructures et que les commissions scolaires ont pleine juridiction sur la gestion de leurs écoles.

Avec la collaboration de la PC

## Fuites au fisc: un procureur indépendant décidera de l'opportunité de poursuites

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un procureur ad hoc, sans lien avec le gouvernement, sera désigné pour décider si des poursuites doivent être déposées contre les avocats Charles Chevette et Pierre Gonthier, deux employés politiques du gouvernement Bouchard, tous deux blâmés par la Commission Moisan sur les fuites de renseignements au ministère du Revenu. Selon les informations obtenues par *La Presse*, le choix du procureur serait déjà arrêté.

Joint hier, le bras droit de Lucien Bouchard, le chef de cabinet Hubert Thibault, a confirmé l'aval du gouvernement qu'un procureur externe soit choisi pour assurer en apparence comme dans les faits l'impartialité absolue de la décision.

Les deux avocats étaient employés politiques aux cabinets de Lucien Bouchard et de l'ancien ministre du Revenu Roger Bertrand. De plus, Me Chevette est le fils de Guy Chevette, ministre des Transports. L'ex-juge en chef Jean Moisan soulignait dans son rapport que les deux avocats avaient fait des gestes « inopportuns et inappropriés » en détenant et transmettant des informations confidentielles sur le dossier fiscal du député bloquiste de Chambly, Ghislain Lebel.

« On a considéré la nomination d'un procureur ad hoc dès la réception du rapport Moisan », de souligner hier Me Thibault. « Ce n'est pas le député de Chomedey, Me Mulcair qui va "caller les shots" dans ce dossier. Il n'est pas un guide sur lequel on puisse s'appuyer », a-t-il ajouté.

La veille, le député libéral Thomas Mulcair avait réclamé la nomination d'un procureur indépendant pour décider de l'opportunité d'enclencher des poursuites, à défaut de quoi des élus libéraux pourraient eux-mêmes intenter des poursuites. Cet ultimatum était réitéré hier par le président du caucus libéral, Jacques Chagnon, dans une lettre à la ministre de la Justice, Linda Goupil.

« Si le Procureur général (Mme Goupil) décidait de ne pas poursuivre, il y aurait toujours quelqu'un pour soutenir que c'est parce qu'il était le fils du ministre, il faut un mécanisme transparent et indépendant », a dit M. Chagnon. « Il serait complètement inacceptable que le public soit laissé dans l'impression que des considérations politiques ou personnelles ont pu entrer en jeu dans l'analyse du Procureur général », prévient M. Chagnon dans sa lettre. Aussi, le refus du gouvernement de porter des accusations dans le dossier de l'ex-députée péquiste Monique Simard avait « forcé le recours à une poursuite privée » par un député libéral qui avait finalement obtenu la condamnation de Mme Simard qui avait voté sans y avoir droit, rappelle M. Chagnon.

Il rappelle aussi que la décision du procureur général de la Colombie Britannique de ne pas déposer d'accusations contre un collègue du gouvernement Van der Zalm, au début des années 1990, avait mené à la démission forcée de ce procureur. Cette province avait par la suite créé un poste de procureur spécial et un ancien juge avait été désigné comme procureur ad hoc pour décider d'accusations contre le premier ministre Glen Clark.

Dans l'affaire plus récente du juge Robert Flahiff, le gouvernement fédéral avait nommé un procureur indépendant pour décider des accusations, relève aussi M. Chagnon.

Le Conseil des ministres devra décider d'ici la fin du mois des suites à donner au rapport Moisan. Le ministre Guy Chevette ne devrait pas participer à ces réunions.

## Santé: Charest veut un débat public



Jean Charest

Presse Canadienne, QUÉBEC

Le chef de l'opposition, Jean Charest, a réclamé, hier, du premier ministre Lucien Bouchard un débat public sur l'ensemble du système de santé où tout sera sur la table, y compris la participation appropriée du secteur privé.

Sans insister sur la forme que devra prendre un tel débat public (commissions parlementaire ou forum), M. Charest souhaite qu'il se déroule au plus tard en février.

« Quant au contenu, dit-il, il va sans dire que de nombreuses problématiques devront être abordées notamment le financement, l'accessibilité, la pénurie de médecins et d'infirmières, la désuétude des équipements, l'hébergement et les soins prodigués aux personnes âgées ainsi que, bien sûr, l'engorgement des urgences. »

Au cabinet du premier ministre on a rappelé que M. Bouchard et sa ministre de la Santé avaient déjà donné leur aval à un tel débat et qu'on n'avait pas l'intention de revenir sur cet engagement. On estime toutefois qu'il importe davantage, pour le moment, de travailler à mettre en place des solutions, de gérer et régler la crise.

## Des Inuits poursuivent Ottawa pour mauvais traitements dans leur enfance

CHRISTIANE DESJARDINS

Quarante-deux Inuits viennent d'intenter une poursuite de près de 19 millions de dollars contre le gouvernement fédéral, pour les mauvais traitements dont ils disent avoir été victimes dans les années 60, alors qu'ils fréquentaient une école de Port Harrison. Cette localité de 1400 habitants s'appelle maintenant Inukjuak.

Les faits allégués se seraient déroulés entre 1961 et 1969, alors que les demandeurs avaient entre cinq et 14 ans. Dans la poursuite déposée hier au palais de justice de Montréal, on retrouve des allégations d'abus sexuels, physiques et psychologiques, ainsi que la perte forcée de leur identité culturelle.

On peut lire qu'à cette époque, les enfants étaient arrachés à leur famille pour être placés dans des résidences jouxtant l'école de Port Harrison. Ensuite, on mettait tout en oeuvre pour en faire de parfaits petits « Blancs » canadiens. Ainsi, sous peine de châtiement, on leur interdisait de parler l'inuktituk, leur langue maternelle, et ils devaient porter exclusivement des vêtements de Blancs. Pendant toutes les années où ils se trouvaient à cette école, leur culture a été complètement ostracisée.

Leur régime alimentaire ancestral composé en majeure partie de poissons et viandes crues locales, a été éliminé. Dès leur arrivée, on les obligeait à manger des plats cuisinés, souvent épicés, si bien que beaucoup étaient malades et vomissaient. Ils devaient alors manger leurs vomissements, sans quoi personne ne sortait de table. Pour leur enseigner l'hygiène, on les lavait avec une brosse à plancher, ce qui a entraîné des plaies et des infections cutanées. Ils n'avaient pas le droit d'être malades, sans quoi ils étaient punis. D'autre part, on les traitait avec racisme et on les battait. Plusieurs allèguent avoir été abusés sexuellement.

Dans cette affaire, chacun réclame entre 5000 \$ et un million, selon les abus qu'il dit avoir subi, pour un total de 13,7 millions. Ils

réclament également la création d'un fonds de cinq millions pour fournir de l'aide psychologique aux victimes.

La poursuite vise principalement le gouvernement canadien, et accessoirement le Procureur général du Canada, le ministre des Affaires indiennes, ainsi qu'une douzaine d'employés du gouvernement qui travaillaient à Port Harrison à l'époque. Plusieurs résident toujours à Inukjuak.

### Responsabilité face aux autochtones

Pour les représenter, les présumées victimes ont fait appel à Me Gilles Gagné, un avocat qui s'est impliqué dans des causes autochtones, et qui est souvent allé dans le Grand-Nord depuis 1979.

« Il y en a plusieurs que je connais depuis longtemps parmi eux, et jamais ils ne m'avaient parlé de ça. Ils étaient gênés, ils avaient honte. Même entre eux, ils ne s'en parlaient pas. Ils ont commencé à s'ouvrir en octobre dernier. J'ai été renversé. J'ai fait mes propres interviews et recherches par la Loi de l'accès à l'information », a indiqué Me Gagné.

Dans le cas présent, il n'est aucunement question d'accusations criminelles, et si le gouvernement est poursuivi, c'est parce qu'il était responsable de cette école, des employés qui y ont travaillé, du bien-être des enfants qui y étaient envoyés, ainsi que des autochtones en général. « La seule chose qui dérange le gouvernement, c'est l'argent. Mais si la GRC veut ouvrir une enquête de son côté, qu'elle le fasse », signale Me Gagné.

Si la poursuite donne lieu à un procès, celui-ci devrait se dérouler à Montréal, et les témoins viendraient alors d'Inukjuak. « Le tribunal le plus proche est celui d'Amos et pour y aller, ils devraient d'abord venir à Montréal, puis remonter à Amos. Aussi bien le faire ici, où il sera plus facile de trouver un juge avec un certain détachement », conclut Me Gagné.

## L'EXPRESS POLITIQUE



### 21 000 bourses du millénaire au Québec

■ L'accord obtenu à l'arraché entre Québec et Ottawa au sujet des bourses du millénaire a porté ses fruits. La Fondation canadienne des bourses du millénaire a annoncé hier que son conseil d'administration avait approuvé l'octroi de 21 149 bourses d'études aux étudiants québécois pour l'année scolaire 1999-2000. En tout, le gouvernement fédéral injectera, cette année, 63,1 millions dans le système québécois d'aide financière. Mais concrètement, le gouvernement du Québec affirme qu'il utilisera uniquement 35 millions, et ce, pour réduire la dette de quelque 82 000 étudiants québécois. Le montant sera versé à l'établissement financier.

### Surplus de 8 milliards

■ Le surplus budgétaire du gouvernement fédéral après les huit premiers mois de l'année financière 1999-2000 s'établit à 7,9 milliards, selon ce qu'a révélé hier le ministre des Finances. Au total, les prévisionnistes du secteur privé anticipent un surplus budgétaire de 5 milliards pour la présente année financière, en tenant compte des 3 milliards qui seront mis de côté par le ministre des Finances, Paul Martin, dans son fonds d'urgence. Ces 3 milliards serviront à la réduction de la dette s'ils ne sont pas utilisés en cas d'urgence.



Paul Martin

■ Ottawa a décidé de débloquer 1 milliard pour venir en aide, au cours des deux prochaines années, aux fermiers du pays qui sont aux prises avec des difficultés financières. L'annonce a été faite, hier, par le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief

### 1 milliard pour l'Ouest

■ Québec retire pour le moment sa demande d'injonction visant à empêcher les camionneurs de bloquer les routes. Les camionneurs ont abandonné le blocage des routes et les négociations se poursuivent, explique-t-on.

### Pas d'injonction

■ Québec retire pour le moment sa demande d'injonction visant à empêcher les camionneurs de bloquer les routes. Les camionneurs ont abandonné le blocage des routes et les négociations se poursuivent, explique-t-on.



En hommage à la regrettée  
**Alec Pelletier**  
faites un don pour la cause des femmes  
au fonds Alec et Gérard Pelletier

Un fonds de développement international à l'image des Pelletier 1-877-875-2324



# Éditorial

La Presse

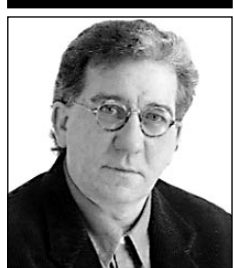
ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS  
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT  
YVES BELLEFLEUR  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Le pont neuf

**I**l faut faire quelque chose, mais quoi ? Montréal est construit sur une île. Y entrer ou en sortir devient de plus en plus difficile — et demain sera encore pire qu'aujourd'hui. En prime, la métropole est victime de sa relative vitalité, puisque la hausse vertigineuse du flux commercial entre le Québec et les États-Unis, un effet des accords de libre-échange, se traduit par une augmentation tout aussi fulgurante de la circulation lourde dans et autour de l'île.



Mario Roy  
mroy@lapresse.ca

Sans minimiser le purgatoire quotidien que vivent les banlieusards coincés sur des rubans d'asphalte souvent transformés en parkings, le véritable problème structurel est de nature industrielle et commerciale. Et il serait sérieux à ce point que le développement économique de Montréal, et donc du Québec, serait, à moyen terme, menacé.

Presque davantage que les solutions proposées, c'est ce ciblage à la fois prosaïque et rigoureux des véritables enjeux qu'il faut mettre au crédit de l'étude rendue publique, hier,

par l'organisme fédéral administrant les ponts Champlain et Jacques-Cartier.

Entre 1985 et 1997, la valeur de nos exportations vers les États-Unis a été multipliée par trois pour atteindre 43 milliards, ce qui représente 82 % de nos ventes hors Québec. Et il n'y a pas que la quantité, il y a la qualité. « Tout ce qui est dynamique, productif et rentable dans l'économie québécoise est étroitement lié aux exportations vers les États-Unis », ont déjà remarqué Louis Balthazar et Alfred O. Hero Jr dans *Le Québec dans l'espace américain* (Québec Amérique). Or, 70 % des biens transportés le sont par camion.

Ce trafic va doubler d'ici quatre ans.

Au surplus, Montréal est au centre d'un axe routier joignant l'Ontario aux Maritimes et aux États-Unis.

Et la configuration routière est telle que tous ces échanges sont portés à transiter par l'île de Montréal.

Cela ne peut pas durer, affirme Michel Fournier, président de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain. La pression sur les ponts existants est telle qu'ils vont devenir congestionnés... même la nuit ! Notamment parce que la circulation lourde, pour laquelle ils n'ont pas été conçus, va entraîner des travaux d'entretien toujours plus coûteux et envahissants.

Il faut donc permettre aux poids lourds de contourner l'île.

D'où les solutions proposées : deux ponts, à l'ouest, qui donneraient sur une autoroute 30 prolongée, réduisant la circulation lourde de 20 % sur l'île et sur les ponts ; ainsi qu'un monorail roulant sur l'estacade du pont Champlain, lequel, en parallèle, allégerait le trafic passagers.

Coût de tout cela : plus d'un milliard.

Voilà pour la planche à dessin. Maintenant, il y a le béton et l'acier.

Et là, on entre dans l'arène politique.

À strictement parler, les gens des ponts fédéraux se mêlent de ce qui ne les regarde pas — ou peu. L'infrastructure routière relève de Québec. Et il est déjà arrivé au ministre des Transports, Guy Chevrette, de fort mal réagir aux appels du pied de Michel Fournier lorsque, il y a presque un an, celui-ci s'inquiétait déjà de la précarité de la situation.

Or, si les choses en sont à ce point, il faudra bien faire quelque chose. Rapidement.

Ottawa serait prêt à assumer une partie des coûts impliqués, fait-on comprendre, ce qui nécessite un accord entre nos deux capitales. D'autre part, on évoque la possibilité d'un partenariat avec le secteur privé — donc, des péages — dans la construction et l'exploitation des infrastructures nécessaires, ce qui n'est pas tout à fait conforme à ce bon vieux modèle québécois...

La question est : sommes-nous capables, pendant un court instant, de remettre au placard les drapeaux et les symboles pour nous soucier de la réalité telle qu'elle se présente et telle qu'elle doit être traitée ?

Cette affaire de ponts et de chaussées pourrait être éclairante.



DROITS RÉSERVÉS

Serge.Chapleau@lapresse.ca

## L'importance d'Ocalan

**L**e sursis accordé au chef rebelle kurde Abdullah Ocalan déchire la Turquie, ayant même failli provoquer une grave crise au sein de la coalition gouvernementale. Le gouvernement de M. Bülent Ecevit a finalement accordé le sursis demandé par la Cour européenne des droits de l'homme, en attendant qu'elle se prononce sur la légitimité de la condamnation à mort de M. Ocalan. La décision finale sera prise par le Parlement après que la cour se sera prononcée.



Frédéric Wagnière  
fwagnier@lapresse.ca

La Turquie maintient ainsi de justesse une tradition vieille de 15 ans de ne pas exécuter les condamnés à mort, un souci de justice qui rapproche davantage ce pays de l'Europe que du Moyen-Orient musulman, les deux régions dont la Turquie fait partie. Le premier ministre et le président, Süleyman Demirel, personnellement opposés à la peine de mort, ont tout fait pour convaincre un parti conservateur, qui siège au gouvernement, de donner son accord.

La droite nationaliste ne veut pas seulement que justice soit faite selon le droit turc et les décisions des tribunaux, mais elle s'élève aussi contre ce qu'elle voit très nettement comme une ingérence étrangère dans les affaires turques. La Cour européenne est une chose, mais ce qui blesse le plus les nationalistes, ce sont les pressions politiques exercées par l'Europe. Il y a quelques années, la candidature turque à l'Union européenne avait été mise sur une voie de garage, notamment à cause des nombreuses violations des droits de l'homme en Turquie. En décembre, le sommet européen d'Helsinki a accepté sa candidature, avec celles d'une douzaine d'autres pays, mais il était sous-entendu que le sort de M. Ocalan pourrait de nouveau tout changer.

En fait, il existe deux courants en Turquie. Une partie du pays est en train de s'industrialiser rapidement et cherche à se rapprocher de l'Europe, tant du point de vue économique que de celui des droits et de la démocratie. Une autre partie se réclame davantage de l'ancienne Turquie agraire de l'Anatolie, celle qui est souvent en conflit avec les Kurdes. Ces deux courants s'affrontent dans de nombreux domaines comme le caractère laïc de la république et l'avenir des liens avec l'Europe. L'attitude face aux Kurdes en est un autre.

L'armée turque s'est souvent mêlée de politique, généralement du côté de la droite nationaliste. Mais, dans le cas de M. Ocalan, elle soutient le gouvernement et le sursis. Elle estime que la rébellion kurde a fait long feu, surtout depuis que M. Ocalan a été arrêté et qu'il s'est prononcé en faveur d'une solution pacifique. Or, le commandement de l'armée pense que l'exécution du chef kurde pourrait relancer le terrorisme. Ainsi, le gouvernement jouit d'un soutien assez large, même dans certains milieux traditionnalistes, et devrait en profiter pour chercher à améliorer le respect des droits de l'homme et pour régler la question kurde.

Il est vrai que l'Europe n'y est pas allée de main morte pour convaincre les Turcs et que les accusations d'ingérence ne sont pas injustifiées. Cependant, la Turquie ne pourrait que bénéficier d'une réforme en profondeur de ses systèmes judiciaire et carcéral et de l'amélioration de ses rapports avec la minorité kurde. À plus d'un titre, la Turquie est devenue un État moderne, même si d'énormes régions sont encore sous-développées. Or, comme beaucoup de pays l'ont appris en Asie, en Europe, en Amérique latine et en Afrique, un pays moderne doit respecter certaines normes de justice et d'équité. L'importance qu'on accordera aux droits de l'homme fera éventuellement la différence entre une Turquie moderne et un pays qui vit en marge du monde industrialisé.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

### Loblaws et l'emploi

■ J'écris cette lettre en pensant aux centaines de jeunes de mon quartier qui se cherchent un emploi.

Une entreprise, Loblaws-Provigo, veut investir 15 millions à Ahuntsic pour construire un supermarché qui emploiera plus de 300 personnes. Combien de jeunes qui fréquentent le cégep Bois-de-Boulogne, tout juste à côté, seraient heureux d'obtenir un de ces emplois pour payer leurs études ?



Combien de jeunes chômeurs seraient heureux d'obtenir un de ces emplois pour avoir la chance de s'intégrer au marché du travail ?

Combien de jeunes ne demandent pas mieux que d'avoir la chance de faire leurs preuves dans un emploi ?

Sans doute des centaines et des milliers et c'est la raison principale pour laquelle j'appuie ce projet.

Sans compter qu'il nous permettra d'avoir un meilleur accès aux produits d'épicerie et qu'il donnera de la vie à notre quartier.

Florio MAGNO  
Montréal

### Une vaste clairière

■ L'autre nuit, alors que j'écoutais le fracas de la glace qui tombait du toit de ma maison, je pensais à ces milliers de gens qui vivent dans

une terreur quasi continue, à ceux qui sont entourés des bruits de la guerre et de la destruction, à ceux qui connaissent le grondement de la nature déchaînée qui emporte tout sur son passage. Je pensais aux Saguenéens qui, en 1996, ont vu leur région dévastée par la crue des eaux et à ces autres Québécois qui ont subi les ravages du verglas en 1998. Et je me disais que sur notre Terre, personne n'est à l'abri.

La veille du premier de l'An, j'avais les yeux rivés sur le petit écran. J'étais fascinée par les images des quatre coins du monde transmises via satellite par Radio-Canada, un spectacle haut en couleur ! J'étais émue d'assister à un tel déploiement culturel, de voir à quel point notre planète est grande et belle. Comment ne pas tomber à genou devant tant de magnificence !

Dans notre petite partie du globe, comment vivons-nous ? À quoi ressemble notre société, dont la devise est « Je me souviens » ? Ne vivons-nous pas trop souvent comme si nous étions les premiers, comme si nous avions tout inventé, comme si nous ne devions rien à personne, comme un peuple sans foi ni loi, une société de plus en plus distinguée, mais de moins en moins distinguée ?

Devant nous, un siècle tout neuf s'ouvre, que je compare à une vaste clairière. De quoi sera-t-il fait ? De ce que nous avons été, de ce que nous sommes et de ce que nous voudrions bien devenir. Mon souhait, en ce début d'année, est que

chacun, individuellement, réfléchisse à ce qu'il a été, à ce qu'il est et à ce qu'il veut devenir, pour qu'ensemble, collectivement, nous ayons le désir de courir dans cette clairière en portant un flambeau que nous pourrions transmettre aux générations suivantes. N'ayons pas honte d'avoir la foi !

Micheline LAMPRON  
Québec

### Trop c'est (vraiment) trop !

■ Je désire répondre à M. André Simard qui, dans l'édition du 10 janvier de *La Presse*, s'insurgeait contre une affiche du Collectif masculin contre le sexisme. Cette affiche fait une association entre certains actes d'agression (notamment le meurtre) et le fait d'être homme, plutôt que de traiter de ces crimes d'un point de vue neutre.

J'aimerais suggérer à M. Simard de consulter les études sociologiques portant sur le sujet. Les statistiques sur lesquelles elles s'appuient nous apprennent d'abord que le type de crime dont vous parlez (violence physique, agressions sexuelles et meurtres) est, dans une écrasante majorité de cas, perpétré par des hommes. Qui plus est, ces hommes qui battent, violent et tuent ne sont pas des individus déviants, voire « fous ». La plupart d'entre eux sont psychologiquement sains ; il s'agit de jeunes hommes équilibrés, de pères de famille menant une existence

« normale ». En sciences sociales, si l'on remarque qu'un phénomène touche de façon significative un groupe plus qu'un autre (dans ce cas-ci, les hommes), il faut en tenir compte. Ignorer ce genre de détail constituerait une insulte à la rigueur scientifique. On ne peut espérer comprendre et, éventuellement, résoudre un problème d'ordre social si on laisse de côté une information si cruciale. Il faut absolument chercher à savoir pourquoi c'est ce groupe en particulier qui est concerné.

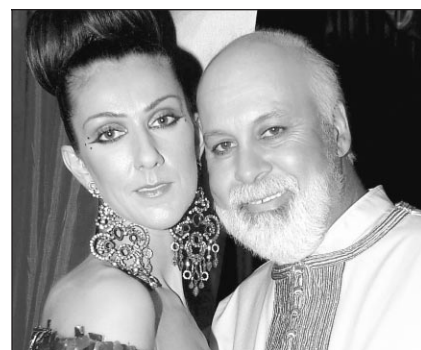
Il ne s'agit pas de mettre tous les hommes dans le même panier, mais bien de trouver quelle faille dans l'éducation des garçons les mène trop souvent à commettre de telles horreurs.

Julie SAINT-MLEUX

### Décadence romaine

Chère Céline,

■ Quand je vous ai vu, toi et René, sur votre chaise à porteur bien soutenus par des esclaves (sans doute bien payés !), j'ai ressenti au fond de moi un grand malaise. Je ne conçois pas qu'on se traite soi-même ainsi avec si peu de pudeur et un si grand débordement de richesses, c'est de l'auto-adoration. Quand on sait vivre et qu'on respecte ceux qui nous font vivre, on ne dépense pas en frivolités pour une seule journée ce que le commun des mortels (ton public) ar-



Céline et René

rive à peine à gagner dans toute sa vie. Je me suis cru un instant déporté à l'époque de la décadence romaine alors que les empereurs et leurs amis s'adonnaient à de tels débordements pour établir leur supériorité et leur importance. Je me serais cru aussi à l'époque où les rois invitaient leurs sujets démunis à venir les voir prendre leur petit déjeuner (quelques-uns de ces rois ont été décapités par la suite).

Dorénavant quand, avec ton air de *Mater Dolorosa*, tu viendras nous supplier de donner quelques dollars pour la fibrose kystique, aux yeux de plusieurs tu auras perdu toute crédibilité.

À l'avenir, quand tu voudras laisser libre cours à tes fantasmes les plus exorbitants, ordonne à tes sbires d'en interdire l'accès aux journalistes. Ta vie privée t'appartient...

Robert TREMBLAY  
Laval

Opinions

# Le traitement du cancer est en crise

ERVIN B. PODGORSK

L'auteur est professeur et directeur du département de physique médicale au Centre universitaire de santé McGill.

L'été dernier, le gouvernement Bouchard a annoncé des mesures radicales pour résoudre la situation critique qui affecte la radiothérapie au Québec. Sept mois se sont écoulés et, malgré les bonnes intentions du gouvernement, la situation ne s'est pas améliorée.

Il est reconnu qu'un diagnostic précoce et des traitements appliqués dans un délai raisonnable sont les meilleures garanties de guérison d'un cancer. Dans les pays développés, une période d'attente de plus de deux à trois semaines entre le diagnostic de cancer et l'initiation du traitement est jugée inacceptable. Or, au Québec, il y a présentement des centaines de patients atteints de cancer qui attendent plus de trois mois avant d'être traités.

**Le gouvernement investit dans la construction d'installations utilisées pour le traitement du cancer aux États-Unis et exporte ainsi, non seulement des patients atteints de cancer, mais aussi des emplois et l'argent des contribuables québécois.**

L'été dernier, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a pris deux décisions judiciaires. Quatre accélérateurs linéaires utilisés pour traiter le cancer devaient être achetés et installés immédiatement, soit trois pour la région de Montréal et un pour la région de Québec, au coût de trois millions de dollars chacun. De plus, les patients ne pouvant plus attendre pour leurs traitements devaient être traités aux États-Unis à un coût moyen de 14 000 \$ par patient, comparé au coût moyen de 3500 \$ pour les mêmes traitements reçus au Québec.

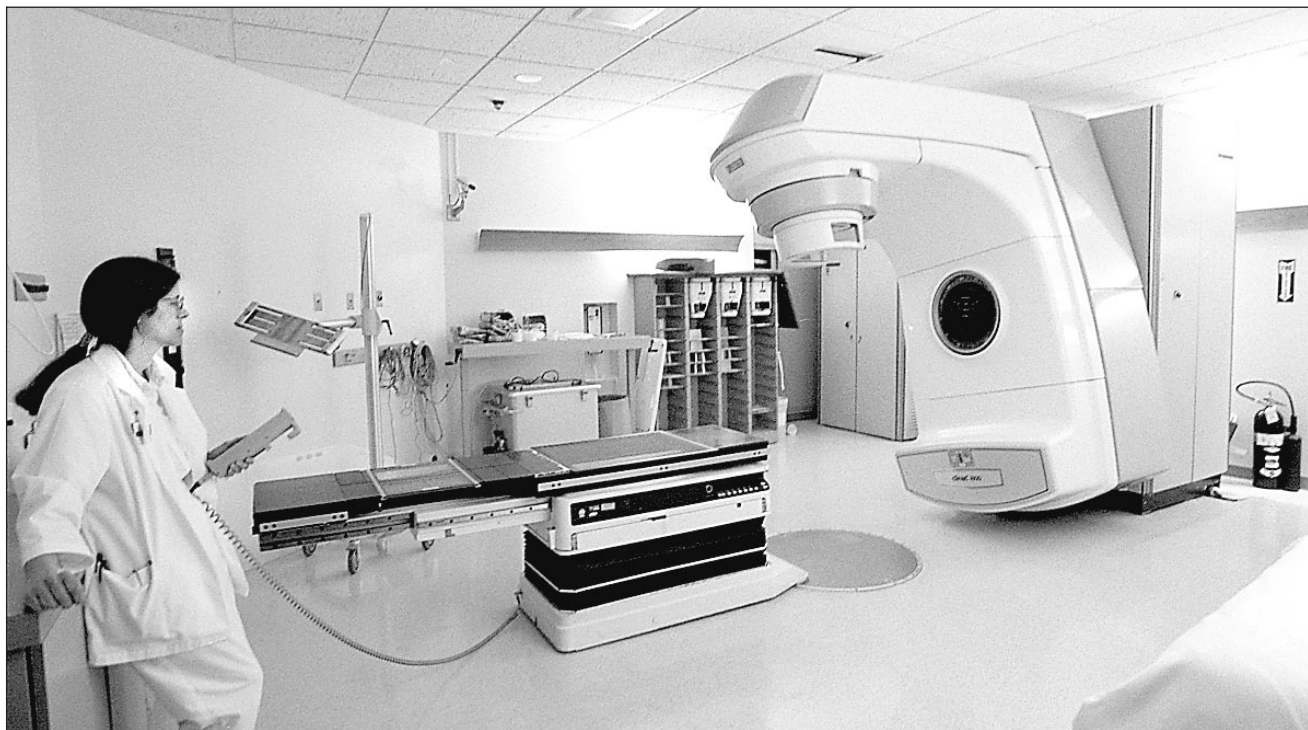
Pendant les derniers sept mois, plus de 300 patients du Québec ont été traités dans les cliniques américaines. Le coût supplémentaire de plus de trois millions de dollars que le gouvernement a dû déboursier pour ces traitements devrait fortement inciter ce dernier à redoubler d'effort pour améliorer rapidement la situation actuelle au Québec, ne fût-ce que pour économiser plus de 10 000 \$ par patient traité.

Malheureusement, bien que les

traitements pour les patients devant se rendre aux États-Unis aient été organisés efficacement, la ministre Marois a décrété que l'achat et l'installation des quatre accélérateurs linéaires devaient procéder en respectant toutes les règles, règlements, évaluations, études et procédures en vigueur. Cela signifie l'implication d'innombrables bureaux du gouvernement avec le résultat que, sept mois plus tard, les quatre accélérateurs n'ont pas encore été livrés. Jusqu'à présent, un seul des quatre accélérateurs a été commandé. La commande pour les trois autres accélérateurs demeure empêtrée dans le brouillard bureaucratique gouvernemental.

À titre de comparaison, la clinique du cancer de Plattsburg, New York, qui était menacée de fermeture l'été dernier par manque de patients, s'affaire maintenant à construire une salle blindée qui recevra un accélérateur linéaire afin de répondre au besoin créé par la venue des patients du Québec. Par conséquent, plutôt que de résoudre la situation de crise qui sévit dans les départements de radio-oncologie du Québec, le gouvernement québécois investit dans la construction d'installations utilisées pour le traitement du cancer aux États-Unis et exporte ainsi, non seulement des patients atteints de cancer, mais aussi des emplois et l'argent des contribuables québécois.

La liste d'attente actuelle au



La ministre de la Santé, Pauline Marois, a décidé d'acquérir quatre accélérateurs linéaires, comme celui que l'on voit ici dans un hôpital de Plattsburgh.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

Québec pour les patients atteints de cancer résulte d'une grave pénurie de personnel spécialisé et d'équipement moderne de radiothérapie. Ces pénuries sont le résultat des nombreuses années d'incompétence et de manque de planification provenant non seulement du gouvernement actuel mais aussi des administrations gouvernementales antérieures.

La pénurie de radio-oncologues, de physiciens médicaux et de techniciens en radio-oncologie est causée principalement par les échelles salariales décréées par le gouvernement. Ces échelles salariales ne sont pas du tout compétitives dans le marché nord-américain et rendent le recrutement de ces professionnels et le maintien de leur nombre extrêmement difficiles. D'autre part, la pénurie d'équipement est le résultat d'un processus de planification extrêmement lent, extrêmement encombrant et coûteux, étroitement contrôlé par les bureaucrates des régies régionales de la Santé et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il est évident que, pour résoudre la crise qui affecte la radiothérapie

en particulier et tout le système de la santé du Québec en général, il est nécessaire d'aligner les salaires et les bénéfices des professionnels québécois avec ceux du reste du Canada et de transférer le processus de planification et de décision des bureaucrates de l'État aux professionnels à l'emploi des centres hospitaliers. Malheureusement, les solutions proposées se heurtent aux objectifs du gouvernement d'obtenir un budget équilibré et a son désir de vouloir contrôler toutes les facettes de la vie au Québec.

Il ne s'agit aucunement ici d'une demande d'abolition du régime d'assurance-maladie financé par des fonds publics mais plutôt d'un appel lancé pour diminuer l'ampleur d'une bureaucratie gouvernementale coûteuse, envahissante et improductive et pour redonner le pouvoir décisionnel aux professionnels du milieu hospitalier.

Le traitement du cancer est un exemple parfait. Si le gouvernement est prêt à payer 14 000 \$ par patient traité aux États-Unis, pourquoi ne pourrait-il pas remettre aux départements de radio-oncologie du Québec un montant de

4 000 \$ pour chaque patient traité ? Ce montant couvrirait tous les coûts de fonctionnement, c'est-à-dire les salaires et bénéfices marginaux pour les professionnels ainsi que les frais reliés à l'entretien des équipements. De plus, ce montant permettrait à ces départements de procéder à l'achat et au remplacement des équipements au moment requis sans l'ingérence de la bureaucratie gouvernementale. Ceci permettrait aussi aux départements de radio-oncologie de fonctionner sur le modèle d'une entreprise, sans but lucratif bien sûr, mais pour le plus grand bénéfice des patients. Ils pourraient faire les ajustements nécessaires lorsque le nombre de patients augmente, planifier pour leurs besoins futurs et offrir des salaires compétitifs afin d'attirer les professionnels les plus compétents.

Les services offerts actuellement au Québec aux patients atteints de cancer sont dans une situation très précaire. Le gouvernement Bouchard devrait avoir le courage de mettre en marche des changements novateurs avant qu'il ne soit trop tard. Les Québécois atteints de cancer n'en méritent pas moins.

## Juge Louis LeBel: une évaluation injuste et gratuite

DENIS JACQUES

L'auteur est bâtonnier du Québec.

Les propos de madame Lysiane Gagnon sur la nomination à la Cour suprême du Canada de l'honorable Louis LeBel (voir dans *La Presse* du 11 janvier 2000 « Une nomination décevante ») ont provoqué une vive réaction au sein des membres du Barreau du Québec. L'évaluation faite par votre journaliste est carrément injuste et gratuite et témoigne d'une méconnaissance grossière du sujet dont elle a traité.

Parmi les inexactitudes qu'elle met de l'avant, relevons au moins les points suivants :

■ « (...) la nomination de M<sup>e</sup> (sic) LeBel est passée presque inaperçue (...) ». Où se trouvait donc madame Gagnon avant les Fêtes ? Une revue de presse très partielle des jours suivant le 22 décembre 1999, date où la nomination a été annoncée, révèle qu'elle a fait l'objet d'une couverture impressionnante — voire même étonnante pour ce type de nouvelle — par les médias de tous genres, tant au Québec que dans le reste du Canada. Comme bâtonnier du Québec et porte-parole des avocats et avocates québécois, j'ai moi-même été sollicité pour 11 entrevues que j'ai d'ailleurs accordées le jour même de l'annonce de la nomination ;



Louis LeBel

■ « (...) bien qu'il soit juge de la Cour d'appel depuis plus de 15 ans, M<sup>e</sup> (sic) LeBel non seulement est inconnu du public mais il ne faisait même pas partie de la « short list » d'excellents candidats qui circulaient depuis des mois dans le milieu judiciaire québécois (...) De toute évidence, madame Gagnon ne lit pas *La Presse*. Son collègue Yves Boisvert, chroniqueur judiciaire, mentionnait l'honorable LeBel comme candidat possible à la Cour suprême dès le 28 août dernier, photo à l'appui.

■ « (...) bien qu'il soit juge de la Cour d'appel depuis plus de 15 ans, M<sup>e</sup> (sic) LeBel non seulement est inconnu du public mais il ne faisait même pas partie de la « short list » d'excellents candidats qui circulaient depuis des mois dans le milieu judiciaire québécois (...) De toute évidence, madame Gagnon ne lit pas *La Presse*. Son collègue Yves Boisvert, chroniqueur judiciaire, mentionnait l'honorable LeBel comme candidat possible à la Cour suprême dès le 28 août dernier, photo à l'appui.

Madame Gagnon reproche à l'honorable LeBel son activité politique entre les années 1970 et 1984,

soit il y a plus de 15 ans, avant qu'il ne soit nommé à la magistrature. Que je sache, faire de la politique ne constitue pas en soi un élément négatif dans notre monde d'aujourd'hui ; cela témoigne plutôt d'une implication sociale et d'un intérêt pour la chose publique tout à fait à l'honneur de la personne qui choisit d'y consacrer son temps. Il est évident pour tous que monsieur le juge LeBel a été nommé non pas à cause d'activités politiques lointaines mais bien en raison de ses compétences et de ses connaissances exceptionnelles en droit. D'ailleurs, la ministre de la Justice du Québec a très bien accueilli la nomination de l'honorable LeBel qu'elle a qualifiée de « grand juriste » et « d'homme de valeur d'une grande intégrité ».

Madame Gagnon tire également des conclusions sur deux jugements de la Cour d'appel plus tard renversés par la Cour suprême. Il est certainement présomptueux et imprudent de la part de quiconque de poser, à partir de deux jugements, une étiquette de « centriste qui ne risquera pas d'être trop activiste », comme le fait madame Gagnon, à l'égard d'un homme qui a rendu un nombre impressionnant de jugements en 15 années à la Cour d'appel du Québec.

Dans les milieux juridiques et judiciaires aussi bien que dans les milieux politiques et universitaires, c'est avec une rare unanimité que les qualités du juge LeBel ont été soulignées et que sa nomination a été aussi bien accueillie. Monsieur le juge LeBel est un homme droit, intègre, un travailleur acharné, brillant intellectuel de surcroît et possédant des compétences dans tous les domaines du droit incluant le droit criminel. Il a eu une carrière d'avocat remarquable et il est également un auteur reconnu et respecté de tous.

J'ajouterai, en terminant, que je trouve inacceptable la remarque de madame Gagnon qui tend à diminuer la pratique de monsieur le juge LeBel dans « le petit milieu douillet et homogène de la Vieille capitale ». Je n'ai certainement pas à dresser la liste de tous ceux et celles au Québec qui ont de l'envergure et qui mènent des carrières exceptionnelles même en vivant à l'extérieur de Montréal.

## Du métro Saint-Michel à la station Pietro-Rizzuto

GUY BOUTHILLIER

L'auteur est président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

« Un homme qui n'a pas de passé n'a pas d'avenir », disait Isaac Bashevis Singer, prix Nobel de littérature. Il en va de même pour les collectivités. Les sociétés fortes cultivent leur mémoire et y trouvent le sens de la durée. C'est vers elle que les peuples, dans les périodes de doute, se tournent pour y puiser la force de continuer. (...)

Le nom de Papineau rappelle l'époque des Patriotes, si importante dans l'histoire du nationalisme québécois. Le parti patriote pratiquait, en effet, un sens de la collectivité sans exclusives (c'est ici que les juifs ont connu, les premiers de l'empire britannique, l'émancipation politique). Son projet s'inspirait de ce qui se passait ailleurs dans le vaste monde, aux États-Unis, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe (Italie, Grèce, Pologne...). Ses rangs comptaient des personnes venues de divers horizons culturels. C'est en suivant avec intérêt celui que menaient parallèlement les Réformistes du Haut-Canada que les Patriotes du Bas-Canada ont mené leur combat. Enfin, comme dans tous ces pays, y compris dans le Haut-Canada (où l'on s'est employé naguère à en gommer le souvenir), cette période a fourni au Québec d'authentiques héros qui ont accepté d'aller au bout de leur logique, dont certains ont leurs noms gravés pour toujours dans la mémoire collective (Jean-Olivier Chénier, Chevalier de Lorimier...) Ajoutons que ceux qui, cent ans plus tard, sont partis du Québec et du Canada combattre le fascisme en Espagne ont donné à leur groupe le nom de « brigade Mackenzie-Papineau ».

L'attachement collectif au nom de Papineau (la rue et le pont) est

d'autant plus vif aujourd'hui que ce nom a déjà eu maille à partir avec les autorités coloniales, qui ont cherché à le rayer de la carte (au sens propre et figuré), profitant de ce que la défaite militaire — encore elle — et la condamnation judiciaire, puis morale, avaient rendu honteux, aux yeux de certains, un nom qu'ils se sont alors empressés de remplacer par celui de... Victoria ! Ainsi, toucher aujourd'hui à ce nom, même partiellement, rappelle inévitablement cette triste période de banissement moral.

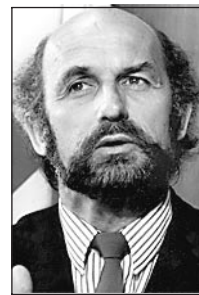
De cet épisode, nous de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tirons une double leçon : de fidélité à l'adresse des grandes figures de cette époque, et de méfiance à l'endroit de toute tentative d'exclusion.

Le cœur de l'initiative de Peppe Sciortino — et son mérite à nos yeux — réside dans l'invitation qui est ainsi faite à célébrer la mémoire de tous ceux et celles, de toutes origines et de toutes conditions de fortune, qui depuis des générations sont venus ici chercher pour eux-mêmes et pour leurs enfants, le plus souvent à la sueur de leurs fronts, et enfin trouver, après avoir surmonté d'innombrables difficultés, une nouvelle et heureuse patrie, en même temps qu'ils contribuaient à bâtir ce qui allait devenir notre patrie commune. Cet apport extérieur, et maintenant intériorisé, apparaît dans tous les domaines : celui de l'économie, bien entendu, celui des services sociaux et de l'enseignement à tous les niveaux, du primaire jusqu'à l'universitaire, mais aussi celui de la littérature, de la culture, du sport et des loisirs (radio, télévision, théâtre). Plusieurs de ces hommes et de ces femmes ont déjà conquis leur place dans nos coeurs, se préparant ainsi tout naturellement, s'ils ne l'ont déjà fait, à prendre demain leur place dans notre mé-

moire collective. Quelques-uns aussi se sont exprimés par leur engagement politique, certains en prenant place d'emblée dans le combat national du Québec (on les voit militer dans les syndicats, les partis, les sociétés patriotiques), d'autres, sans avoir pris fait et cause pour l'émancipation politique du Québec, clamant néanmoins haut et fort le droit du Québec de décider seul — sans ingérence extérieure — de son avenir.

C'est en particulier ce qu'ont fait 14 personnalités des milieux italo-phones de Montréal (dont le sénateur Pietro Rizzuto), en octobre 1996, dans un document qui doit prendre sa place parmi les textes fondamentaux du projet politique québécois, et qu'il est important de rappeler au moment où le gouvernement d'Ottawa prépare un nouveau coup de force contre les droits de notre patrie commune.

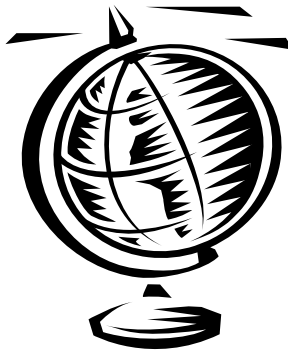
L'initiative Sciortino nous offre l'occasion de saluer de façon solennelle l'apport de l'immigration — de toute l'immigration — à l'essor du Québec. De même qu'il y a à New York une statue, qu'on appelle si justement Statue de la Liberté, il devrait y avoir à Montréal un monument, une fresque, une murale qui rappelle cet apport. Ce témoignage devrait s'exprimer dans un lieu accessible au public, notamment piétonnier (un parc, une station de métro...), et parce que les humains se reconnaissent chez ceux qui ont réussi, nous proposons que ce lieu public porte le nom de Pietro Rizzuto, lequel deviendrait ainsi un modèle, non pas seulement pour de l'immigration italienne, mais aussi pour toutes les immigrations qui ont marqué Montréal — et le Québec — depuis tant d'années (nous permettrait ainsi à tous d'éviter le piège de l'ethnicité). Plus précisément, cette proposition pourrait s'appliquer à l'une des stations déjà existantes du métro de Montréal... ce qui en rapprocherait la réalisation dans le temps. Nous pensons, par exemple, au métro Saint-Michel, qui est situé dans un quartier où une population italienne, puis haïtienne est venue se joindre à la population d'origine.



Guy Bouthillier

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



COLOMBIE

## Bouche cousue

■ Certains des paysans déplacés par la violence en Colombie, qui occupent depuis dix jours le siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Bogota, se sont cousu la bouche hier pour faire pression sur le gouvernement. Cette décision a été prise par certains des occupants du CICR auxquels le gouvernement ne veut pas reconnaître la condition de déplacés, les privant donc des éventuelles aides négociées actuellement avec les autorités. Ils réclament de l'aide pour leur logement, l'éducation de leurs enfants et la santé.

d'après AFP

ISRAËL

## Président sous enquête

■ La justice israélienne a ordonné l'ouverture d'une enquête contre le président Ezer Weizman, soupçonné d'avoir accepté d'un milliardaire français des dons illégaux pour un montant de plusieurs centaines de milliers de dollars. L'enquête a été confiée à la police, ont précisé hier les procureurs chargés de l'affaire. Cette décision pourrait donner plus de poids aux appels à la démission du président Weizman. Le rôle du chef de l'État en Israël est surtout protocolaire, mais M. Weizman jouit d'une grande influence dans le pays.

d'après AP

FRANCE

## Trop cool

■ Le patron du Parti communiste français, Robert Hue, a estimé hier que les Occidentaux sont « un peu trop cool » avec le président par intérim de la Russie, Vladimir Poutine, concernant la Tchétchénie. « Je le dis avec la plus grande force : il faut que les Occidentaux, il faut que la France, que l'Europe soient plus fermes vis-à-vis des Russes concernant la Tchétchénie », a déclaré M. Hue sur la chaîne d'information LCI. « Il y a des moyens financiers qui sont apportés, on est un peu trop cool avec le nouveau chef du Kremlin sur ces questions », a-t-il ajouté. Un peuple « est vraiment assassiné en Tchétchénie, c'est insupportable », a déclaré M. Hue.

d'après AFP

MOLUQUES

## Violences religieuses

■ Les derniers affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait au moins sept morts et de nombreux blessés dans l'archipel indonésien des Moluques, ont affirmé hier des témoins et des responsables indonésiens. Les affrontements religieux dans l'archipel ont fait pas moins de 50 morts cette semaine. Les combats ont été concentrés mercredi autour de la ville de Masohi, sur l'île de Seram, à 2600 km à l'est de Djakarta, selon le général Max Tamaela, commandant militaire indonésien dans l'archipel des Moluques. Des soldats présents dans la ville ont affirmé avoir trouvé les corps de cinq personnes tuées mercredi, alors que des habitants déclaraient avoir vu un chrétien et un musulman se faire poignarder.

d'après AP

VENEZUELA

## Gouvernement militarisé

■ L'ancien colonel et actuel président du Venezuela, Hugo Chavez, a nommé hier un militaire, le général Alberto Emeriz Esqueda, ministre de l'Infrastructure en remplacement de l'ingénieur Julio Montes, qui a démissionné en fin de semaine dernière pour des raisons de santé. Le général Esqueda est le second militaire à occuper ce poste depuis l'entrée en fonction du président Chavez. Le premier titulaire du ministère de l'Infrastructure, le lieutenant-colonel Luis Reyes Reyes, avait démissionné pour intégrer l'Assemblée nationale constituante fin juillet. L'opposition à Hugo Chavez critique régulièrement la nomination de militaires à des fonctions politiques.

d'après AFP

# Lourdes pertes russes en Tchétchénie

## Fermeture des frontières aux hommes âgés de 10 à 60 ans

d'après AP et AFP  
KIZLIAR, Russie

L'armée russe ferme les frontières de la Tchétchénie. Les soldats fédéraux, qui fouillaient méthodiquement hier les zones sous contrôle russe à la recherche de rebelles embusqués, interdisent désormais toute sortie du territoire aux hommes tchétchènes âgés de 10 à 60 ans.

Selon le lieutenant-colonel Konstantine Koukharenko, un porte-parole militaire, les soldats russes procèdent à des contrôles systématiques d'identité à Argoun et Chali. Ces deux villes, situées à l'est et au sud-est de la capitale tchétchène, Grozny, ont été la cible ce week-end d'attaques-surprises des combattants tchétchènes, mettant l'armée fédérale sur la défensive.

Des contrôles de passeports sont également pratiqués dans deux villages de l'est de la Tchétchénie, Khati-Ara et Baitarki, près de la frontière du Daguestan. Selon le lieutenant-colonel Koukharenko, 13 personnes soupçonnées d'être des combattants tchétchènes ont déjà été arrêtées.

La Russie a subi hier ses plus lourdes pertes

en Tchétchénie avec 33 soldats tués, un disparu et 26 autres blessés au cours des dernières 24 heures, selon des sources au quartier général russe.

Les organisations humanitaires Médecins sans frontières, Amnistie et Human Rights Watch ont dénoncé hier la fermeture des frontières de la république rebelle. « Il est fondamentalement inacceptable d'interdire aux hommes, y compris à des enfants de 10 ans, de fuir les combats », a déclaré Holly Cartner, une directrice de Human Rights Watch.

« Il est essentiel que la Russie respecte les droits fondamentaux des civils situés dans et autour de la Tchétchénie, ne mette pas en danger la vie des non-combattants, et garantisse la liberté de circulation des personnes déplacées », a également déclaré le porte-parole du département d'État américain, James Rubin.

Après l'offensive rebelle de ce week-end, toutes les forces russes en Tchétchénie ont été placées en état d'alerte. Les soldats creusaient même des tranchées à Argoun et Chali pour se protéger de toute nouvelle incursion rebelle, selon la chaîne de télévision russe NTV.

Les avions et hélicoptères russes ont effectué pas moins de 70 sorties sur la Tchétchénie ces 24 dernières heures, selon les militaires russes. Parmi les cibles visées se trouvent Argoun et Chali, mais aussi le centre de Grozny.

Les rebelles continuaient hier à défendre farouchement le centre de la capitale tchétchène encerclée par les troupes russes. Cependant, à en croire, un commandant des milices tchétchènes pro-russes, les forces fédérales pourraient bientôt s'emparer de la ville.

Bislan Gantamirov a en effet affirmé à l'agence ITAR-Tass que l'armée russe « contrôle la quasi-totalité de Grozny. Pour être précis, 85 à 90 % » de la ville.

Par ailleurs, un porte parole de la Défense russe a affirmé que 40 insurgés ont été tués lors d'opérations dans les districts de Vedeno et Chali.

Les Russes avaient déjà reconnu lundi avoir officiellement perdu 26 hommes lors de la contre-attaque tchétchène du week-end dernier. Les pertes admises par les Russes dépassent maintenant les 500 morts.



PHOTO Agence France-Presse

## Deux poids, deux mesures

Des Américains d'origine haïtienne ont manifesté hier à Miami pour dénoncer une politique discriminatoire de Washington en matière d'immigration qui favorise les Cubains par rapport aux Haïtiens. Les garde-côtes américains refoulent les Cubains sans papier interceptés en haute mer, mais si ces clandestins mettent pied à terre, ils ont le droit de rester et de demander dans l'année un permis de séjour permanent. Le petit naufragé Elian Gonzalez fait exception et doit retourner dans son pays puisque son père vit toujours à Cuba a réitéré hier la secrétaire à la Justice, Janet Reno.

# Guerre et trafic de diamants en Sierra Leone

JOONEED KHAN

Le pillage des diamants est au cœur de la guerre en Sierra Leone et trois sociétés minières inscrites aux bourses canadiennes y ont été impliquées au cours des années 90, affirme une étude rendue publique cette semaine par Partenariat Afrique Canada (PAC), une ONG basée à Ottawa.

L'enquête, financée par le ministère des Affaires étrangères et plusieurs ONG, pointe du doigt Rex Diamond, dont le siège est à Anvers, le centre mondial du diamant brut en Belgique, AmCan Minerals, de Toronto, et Diamond Works, basée à Londres.

Ces firmes sont arrivées en Sierra Leone au début des années 90, quand le gouvernement du président Joseph Momoh a été remplacé par une junte militaire, le *National Provisional Ruling Council* (NPRC), et quand a débuté la rébellion armée du *Revolutionary United Front* (RUF), indique le rapport *Le cœur du problème*.

L'enquête, qui a duré près d'un an, a ainsi établi que :

- Rex Diamond a cherché à fournir des armes et munitions d'une valeur de 3,8 millions de dollars US au gouvernement après que celui-ci eut perdu, en 1998, son seul hélicoptère de combat ;
- AmCan a acheté ArmSec Intl, une entreprise

sud-africaine liée à la fois aux industries du diamant et de la sécurité ;

■ DiamondWorks et sa filiale Branch Energy ont des liens avec deux multinationales de la sécurité, Executive Outcomes (EO) et Sandline, liens que Diamond Works nie ;

■ en 1995, EO a repoussé le RUF de Freetown, la capitale, en moins d'une semaine avec 200 mercenaires, un soutien aérien et du matériel de communication perfectionné ; un mois plus tard, EO dégageait les principales régions diamantifères de Kono ;

■ en 1997, le directeur de DiamondWorks pour la Sierra Leone est détaché à Sandline pour une livraison d'armes au gouvernement de Tejan Kabbah, alors en exil.

« Nos dizaines de tentatives de contacter Rex Diamond ont échoué, mais la compagnie nous a demandé hier par courrier électronique d'Anvers une copie du texte », a dit à *La Presse* Ian Smillie, l'un des enquêteurs, et qui fut coopérant de CUSO en Sierra Leone.

Aux bureaux de DiamondWorks à Vancouver, une employée a indiqué qu'il n'y avait personne hier pour commenter le rapport de PAC.

Mais à Anvers, le Haut Conseil du diamant (HRD), durement mis en cause dans le rapport pour son laxisme envers la contrebande des diamants, a rejeté hier les accusations de PAC.

« Nous avons tiré les leçons de nos erreurs et aucun produit n'est mieux contrôlé que les diamants arrivant à Anvers », dit-il dans un communiqué.

Selon le rapport, le diamant sierraléonais entre à Anvers via le Liberia et la Côte d'Ivoire, deux pays voisins dont la production diamantifère est pourtant négligeable.

Rejetant la thèse que la guerre en Sierra Leone est « une crise de modernité », les auteurs du rapport affirment que « l'enjeu a été la réalisation de bénéfices provenant d'activités criminelles lucratives menées sous le couvert de la guerre ». « Les diamants ont été le moteur du conflit qui a déstabilisé le pays pendant 30 ans, dérobé son patrimoine, détruit une génération d'enfants et précipité la Sierra Leone au plus bas de l'index du développement humain », affirment-ils.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, qui a versé 31 000 \$ à l'enquête, « n'entend pas poursuivre les firmes nommées pour crimes de guerre », a dit Sean Rowan, un porte-parole. « Le rapport ne fait pas de lien direct entre ces firmes et les horreurs de la guerre en Sierra Leone », a-t-il précisé, « mais le gouvernement espère que ces firmes adhéreront au code d'éthique élaboré par les firmes canadiennes elles-mêmes ».

REPÈRES/AFRIQUE

# Les grands oubliés de la terre

MICHEL LECLERCO  
Agence France-Presse

**L**e haut commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogata, a demandé hier à la communauté internationale de prendre des mesures concrètes pour prévenir et arrêter les conflits à l'origine de millions de réfugiés et déplacés en Afrique.

Intervenant devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Mme Ogata a affirmé que la situation de 3,3 millions de réfugiés et de 1,6 million de personnes déplacées « était critique dans de nombreuses régions d'Afrique », comme en Angola, au Burundi, et en Sierra Leone.

Sur les quelque 21,5 millions de personnes dont s'occupe le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) dans le monde, 6,3 millions se trouvent en Afrique.

« L'action humanitaire seule ne pourra résoudre aucun des problèmes conduisant au déplacement

forcé de population », a dit Mme Ogata.

Elle a ainsi appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix.

« Le Conseil a un rôle essentiel à jouer pour prévenir, contenir et résoudre les conflits — et donc les problèmes des réfugiés — en Afrique », a souligné la responsable du HCR.

Elle a demandé au Conseil, souvent divisé sur l'opportunité de décider d'opérations de maintien de la paix, de prendre des mesures rapides et fortes, notamment dans les périodes d'après-conflit, et de fournir les ressources nécessaires.

« En bref, de passer des déclarations aux actes », a-t-elle dit.

Les États-Unis, qui assurent la présidence du Conseil en janvier, ont décidé d'en faire le « mois de l'Afrique », avec des réunions sur le sida, les conflits au Burundi et en République démocratique du Congo.

Mme Ogata a souligné que le succès de ce mois dépendra de la manière dont « les discussions ici à New York se traduiront par des actions concrètes sur le terrain ».

Elle a aussi attiré l'attention du Conseil sur le nombre croissant de personnes déplacées lors des conflits en Afrique, au détriment des réfugiés. « Au cours des dernières années, la crise des réfugiés, particulièrement en Afrique, a changé de nature », a-t-elle dit.

L'ambassadeur américain Richard Holbrooke a récemment critiqué la distinction, selon lui « bureaucratique », entre réfugié et personne déplacée.

« J'ai la conviction passionnée que quelqu'un qui est chassé de son foyer est un réfugié », a dit aux journalistes M. Holbrooke.

Par son mandat, le HCR doit s'occuper en priorité des réfugiés.

Les Nations unies définissent un réfugié comme quelqu'un qui a fui dans un autre pays et une personne déplacée comme quelqu'un qui

cherche refuge dans d'autres régions de son propre pays.

Mme Ogata a ainsi souligné que les agences humanitaires n'avaient pas accès à « des centaines de milliers de personnes en danger dans des zones de guerre comme le sud Soudan, la République démocratique du Congo, le Burundi, l'Angola et la Sierra Leone ».

Mais la responsable du HCR a appelé la communauté internationale à ne pas baisser les bras car « leurs souffrances exigent des solutions rapides ».

Elle a ainsi vivement critiqué « le déséquilibre inacceptable » entre l'aide apportée par les pays donateurs à l'Afrique et à d'autres régions du monde.

L'ONU a indiqué mardi que les pays donateurs avaient couvert à 80 % les besoins humanitaires des Balkans (929 millions de dollars), mais seulement à 13,7 % ceux de l'Ouganda (8,14 millions) et à 17 % ceux de la république du Congo-Brazzaville (7,6 millions USD).

## Monde

## Baroud d'honneur avant la libération de Pinochet

MARIE-NOËLLE VALLES  
Agence France-Presse, LONDRES

Les anti-Pinochet de par le monde cherchaient désespérément hier d'hypothétiques parades légales dans l'espoir d'empêcher la libération de l'ancien dictateur, et son rapatriement au Chili pour raisons de santé physique et mentale.

Pour ceux qui souhaitent encore voir Pinochet répondre de ses crimes devant un tribunal, la marge de manoeuvre s'avère étroite et le temps compté.

Ils n'ont que jusqu'à mardi 18 janvier 17 h pour trouver des arguments susceptibles de faire changer d'avis un ministre britannique qui s'est dit disposé à faire usage de son pouvoir discrétionnaire d'accorder la grâce médicale.

Les gouvernements de France et de Belgique ont déjà annoncé qu'ils continuaient à demander l'extradition du sénateur Pinochet.

Une absence totale de résultat de la procédure d'extradition de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet, constituerait un « terrible constat d'impuissance » pour la communauté

internationale, a déclaré hier le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel.

Sur le fond, concédaient les opposants à Pinochet, l'argument est presque imparable. « Nous ne disons pas que Pinochet doit être jugé quelque soit son état », disait Amnesty International.

Surtout si, comme l'a laissé entendre M. Straw aux Communes, l'ancien dictateur chilien est non seulement physiquement, mais aussi mentalement incapable de se défendre lors d'un procès.

L'organisation estime que « nombre des victimes des crimes de Pinochet ainsi que les familles de ceux qui ont été assassinés se sentiront trahies si Pinochet est libéré sur la base d'éléments médicaux qui ne sont pas rendus publics », a déclaré son avocat, Geoffrey Bindman.

Reste la question formelle de la confidentialité du rapport médical sur lequel M. Straw s'est basé. Certains accusateurs de Pinochet, dont des députés de l'aile gauche du Labour au pouvoir en Grande-Bretagne, estiment qu'il devrait être rendu public.

Mais l'argument ne faisait pas l'unanimité

parmi les organisations de défense des droits de l'homme, qui abordaient la bataille en ordre dispersé.

À Londres, trois d'entre elles consultaient hier leurs experts légaux pour déterminer s'il valait la peine de se lancer dans un coûteux et peut-être vain appel devant la Haute Cour de justice.

Il s'agirait pour Amnesty, Redress Trust et la Fondation médicale pour les soins aux victimes de la torture, de « mettre en question le bien-fondé » de la décision d'élargissement « dans la mesure où (M. Straw) ne rend pas publics les éléments » qui la fondent, a indiqué Sherman Carol, porte-parole de la Fondation.

Une autre organisation impliquée dans le combat contre Pinochet, Human Rights Watch, estimait pour sa part que « la question du droit de Pinochet à la vie privée était délicate ». Son directeur, Reed Broody, traitait implicitement la partie comme perdue en se disant « désolé que le général n'aille pas en prison ».

Dossier fragile, a estimé le professeur Michael Zanders, spécialiste en droit international à la London School of Economics, qui

note le caractère « discrétionnaire » de la décision de M. Straw, appuyé sur un rapport médical qui n'est en aucun cas « un élément de preuve » discutable devant les tribunaux.

Tel n'est pas l'avis des parties civiles espagnoles, pour qui la non-communication du dossier médical à la justice espagnole viole la Convention internationale contre la torture de 1984.

La confidentialité du rapport « empêche toute évaluation », a estimé l'avocat des parties civiles, Juan Garcés, dans ses conclusions remises hier au juge Baltasar Garçon aux fins de recours devant M. Straw.

Le parquet de l'Audience nationale, opposé comme le gouvernement espagnol aux poursuites contre Pinochet, s'est par ailleurs bien gardé de communiquer le moindre élément au juge Garçon.

Dans un communiqué, le bureau du premier ministre Tony Blair a rappelé mercredi qu'Augusto Pinochet avait le droit au secret médical.

Au Chili, le ministre de la Justice a assuré hier qu'il « n'existait pas de raisons humanitaires ou autres qui empêcheraient le déroulement d'un procès dans ce pays ».

## L'Europe reprend ses ventes d'armes à l'Indonésie

Agence France-Presse  
LONDRES

L'Union européenne va lever son embargo sur les livraisons d'armes à l'Indonésie à son terme normal du 17 janvier, a estimé hier le secrétaire d'État au Foreign Office, John Battle.

Malgré les appels du Parlement européen pour une prolongation de l'embargo décrété pour quatre mois à la suite de la crise au Timor oriental, M. Battle a estimé « qu'il n'existait pas de volonté de proroger l'embargo ».

« Il faudrait l'unanimité parmi les pays de l'UE pour l'étendre encore », a-t-il noté, en jugeant que « la situation au Timor oriental est résolue ».

Le ministre suédois des Affaires étrangères, Anna Lindh, a de son côté plaidé hier pour une prorogation de l'embargo, jugeant que les développements démocratiques étaient encore « trop fragiles » en Indonésie.

Un porte-parole de la Commission européenne a souligné que les conditions dans lesquelles avait été décidé l'embargo, ainsi qu'une suspension de la coopération militaire bilatérale, ont aujourd'hui totalement changé puisque le Timor oriental est devenu indépendant et qu'un nouveau président a été élu à Jakarta.

À la présidence portugaise de l'UE, on considérait hier que l'embargo devrait « expirer normalement » lundi et l'on n'envisageait pas de renouvellement.

Le prochain Conseil des ministres des Affaires étrangères, habilité à rendre une telle décision, est prévu les 24 et 25 janvier.

Le Foreign Office a précisé que toute vente d'armes par le Royaume-Uni continuerait de faire l'objet de procédures de contrôle et que la situation des droits de l'Homme en Indonésie resterait sous surveillance.

Londres a été en butte aux critiques des organisations de défense des droits de l'homme. Celles-ci ont affirmé que des véhicules blindés de fabrication britannique avaient été utilisés par le régime de Jakarta lors des récents incidents sanglants entre chrétiens et musulmans dans l'archipel des Moluques.

## Montazeri critique la toute-puissance des chefs religieux

Agence France-Presse  
LONDRES

L'ayatollah Ali Hossein Montazeri, aux arrêts domiciliaires en Iran depuis 1997 pour avoir critiqué le pouvoir en place, a estimé dans une interview au *Guardian* que les chefs religieux « ne devaient pas intervenir » dans les affaires économiques et internationales du pays.

L'ancien successeur désigné de l'ayatollah Komeyni juge en outre que la Constitution dispose que tous les leaders, y compris le chef spirituel choisi par un collège de théologiens, doivent être élus par le peuple.

« Certains religieux pensent que le chef suprême tire son autorité de droit divin, mais ces opinions sont sujettes à discussion », estime Montazeri, dans ce qui a été présenté par son entourage comme sa première interview, rapporte hier le quotidien britannique.

« Du Coran, on peut déduire que le gouvernement relève des affaires publiques » et « le leader est égal à toute autre personne devant la loi ; il ne peut jamais être au-dessus de la loi et ne peut intervenir dans tous les domaines, notamment pas dans ceux qui sont en dehors de sa zone d'expertise, comme les affaires économiques ou internationales ».

« Comment le président peut-il appliquer la Constitution alors que les forces militaires et de sécurité ne sont pas sous son commandement ? » interroge-t-il, en contestant le fait que « presque toutes les institutions soient sous le contrôle du chef suprême, qui selon certains est au-dessus de la loi et ne peut donc être tenu pour responsable ».

Il conteste en outre le pouvoir du Conseil de surveillance, une instance dominée par les conservateurs, qui selon lui est limité par la Constitution à « la supervision des élections » et ne concerne pas « la supervision des candidats ».



C'était hier jour de Nouvel An orthodoxe en Serbie. À Belgrade, des milliers de personnes étaient rassemblées place de la République, à l'invitation lancée par la résistance étudiante.

## Le Nouvel An vire à la fête de la contestation en Serbie

Agence France-Presse  
BELGRADE

Des dizaines de milliers de personnes ont fêté hier soir le réveillon du Nouvel An orthodoxe dans les rues de Belgrade et de Podgorica, ainsi qu'à travers la Serbie et le Monténégro.

La majorité de la population yougoslave est orthodoxe et célèbre le Nouvel An le 14 janvier, selon l'ancien calendrier julien.

À Belgrade, plus de 15 000 personnes se sont rassemblées pour une fête organisée place de la République par Otpor (Résistance), un groupe d'étudiants contestataires.

Lors du réveillon du 31 décembre, deux concerts organisés par le pouvoir sur la place de la République et devant le Parlement yougoslave avaient été un échec, rassemblant respectivement 5000 et 2000 personnes.

Otpor a décerné en début de programme des « prix Otpor » aux personnalités, villes et institutions qui ont été « les plus résistantes » au pouvoir du président yougoslave Slobodan Milosevic.

Parmi les primés se trouvent la faculté de philologie de Belgrade, la ville de Leskovac, dans le sud de la Serbie, l'acteur Vojislav Brajovic et l'opposant Bogoljub Arsenijevic dit Maki, qui purge une peine de trois ans de prison. Otpor a décerné deux prix spéciaux : le premier aux membres et réservistes de l'armée yougoslave et le second aux leaders des Serbes du Kosovo, Momcilo Trajkovic et Mgr Artemije.

Peu après minuit, Otpor a diffusé un film de sept ou huit minutes montrant des photographies signées des noms et prénoms de personnes tuées pendant la guerre entre la Yougoslavie et l'OTAN.

« Serbie, tu n'as pas de raison de faire la fête. Je vous invite à observer une minute de silence », a déclaré une voix enregistrée sur la bande sonore du film. Ce qui a été fait.

Un militant d'Otpor, Vukasin Petrovic, a indiqué que l'organisation avait rassemblé, avec la coopération d'autres organisations qu'il n'a pas citées, les noms et prénoms de toutes les victimes, « combattants, civils, albanais, serbes ». « Nous avons rassemblé jusqu'à présent les noms de 3500 victimes », a-t-il dit.

À Podgorica, capitale du Monténégro, plus de 15 000 personnes se sont rassemblées à l'appel des partisans de M. Milosevic, qui avaient organisé une fête malgré les tensions croissantes entre les forces favorables à Belgrade et le pouvoir du président monténégrin, Milo Djukanovic.

La réunion avait été convoquée par le Parti socialiste populaire (SNP) du Monténégrin Momir Bulatovic, premier ministre yougoslave et proche collaborateur de M. Milosevic.

Peu après minuit, Zorica Tajic-Rabrenovic, membre de la direction du SNP, a lu un message de Nouvel An à l'assistance. « Ce réveillon a été organisé par le SNP, mais il appartient à tous les gens de bonne volonté », a-t-elle déclaré.

« Le SNP s'engage à poursuivre sa lutte politique pour préserver l'honneur du Monténégro au sein de la République fédérale de Yougoslavie » (RFV), a-t-elle ajouté.

Un concert de musiciens, la plupart venus de Serbie, et un feu d'artifice ont été organisés pour ce réveillon qui s'est terminé sans incident.

## Un avion s'abîme en mer : 23 disparus

Les secouristes libyens réussissent à sauver 18 personnes

d'après AFP et AP  
TRIPOLI

Vingt-trois personnes sont mortes ou portées disparues hier quand un bimoteur d'une compagnie suisse affrété par une société pétrolière libyenne s'est abîmé dans le golfe de Syrte, en Libye, apparemment après un problème de moteurs, selon un bilan provisoire libyen.

Berne se refusait dans la soirée à confirmer ce chiffre, faute d'informations précises. L'appareil transportait 41 personnes, dont trois membres d'équipage.

L'Autorité de l'aviation civile libyenne et le ministère de l'Énergie ont précisé que les services de secours avaient « réussi à sauver 18 personnes et que les opérations de recherche se poursuivaient en soirée », quelque huit heures après l'accident.

À Berne, un porte-parole du ministère suisse des Transports avait auparavant indiqué que quinze personnes seraient décédées

dans l'accident. « Il pourrait y avoir 15 morts », a déclaré le porte-parole, Françoise Amara, sans autres précisions.

Le communiqué des deux départements libyens, cité par l'agence officielle JANA, précise que 38 passagers et trois membres d'équipage, dont 17 Libyens, étaient à bord de l'appareil.

Selon le communiqué, l'appareil s'est abîmé en mer à 13 h 30 locales à dix kilomètres de l'aéroport d'Al-Burayqah à environ 600 km au sud-est de la capitale libyenne. L'accident a été provoqué par « une panne des deux moteurs de l'appareil ». Au moment de la défaillance, l'avion qui se trouvait à une altitude de quelque 700 mètres, a amorcé les manoeuvres d'atterrissage.

L'avion, un bimoteur de type *Shorts 360-300*, avait quitté l'aéroport de Tripoli à 11 h 30 locales, avait indiqué une autre source libyenne précisant que l'appareil avait disparu des écrans radars deux heures plus tard.

Ce bimoteur appartenait à la société suisse Avisto AG basée à Oberglatt, dans le canton de Zurich, spécialisée dans les vols à la demande par des entreprises, et qui opère essentiellement au Moyen-Orient et en Afrique.

L'appareil avait été affrété par la compagnie pétrolière libyenne Sirte Oil.

Selon une des porte-paroles du ministère suisse des Transports, Mme Claudine Godat, l'avion a eu des problèmes de moteurs.

« L'appareil est parti de Tripoli pour la ville de Marsa al-Burayqah avec 38 passagers à bord, deux pilotes libyens et un steward », a-t-elle expliqué.

Après environ deux heures de vol, le pilote a amorcé sa descente pour atterrir à al-Burayqah. « Le pilote a alors perçu la tour de contrôle qu'il avait des problèmes de moteur et qu'il allait tenter un amerrissage, ce qu'il a fait », a-t-elle ajouté.

Outre les 17 Libyens, la nationalité des autres personnes à bord n'a pas été précisée.

# Les petites annonces

**Des 8 heures**

**La Presse**

prenez le bon numéro  
**514-285-7111**

**HEURES DE TOMBÉE**  
Les petites annonces régulières  
Mardi au samedi : 17 h la veille de la parution  
Dimanche et lundi : 17 h le vendredi précédent  
Annonces encadrées  
48 h avant la parution

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30

**INTERURBAIN SANS FRAIS**  
1 800 361-5013  
TÉLÉCOPIE : (514) 848-6287

100 Immobilier	
RÉSIDENTIEL	
Achat - Vente - Échange	
Vies libres.....100	Île de Montréal.....101
Centre-ville.....102	Rive-Sud.....103
Vieux-Montréal.....103	Banlieue ouest.....104
Rive-Nord.....105	Banlieue est.....106
Banlieue ouest.....107	Laurentides.....108
Banlieue est.....108	Estrie, Cantons de l'Est.....109
Laurentides.....109	Estrie, Cantons de l'Est.....110
Extérieur de Montréal.....111	Bord de l'eau.....112
États-Unis, hors frontières.....113	Temp partagé.....114
Condominiums, copropriétés.....115	Maisons de campagne.....116
Chalets, terrains.....117	Maisons mobiles.....118
Propriétés à échanger.....119	Propriétés demandées.....120

On demande à partager.....154	Vente de garage.....238	Emplois demandés.....343	Vélo, ski, golf.....608
Sous-location.....155	Vente de charité.....239	Méthodes de recherche d'emplois.....349	Séjours, excursions.....610
Appartements meublés.....156	Marché aux puces.....240	Bénévolat.....349	
	Les trouvaillies du dimanche.....245	Cours.....Cours.....350	
INVESTISSEMENT COMMERCIAL			
INDUSTRIEL			
Achat - Vente - Échange			
Propriétés à revenus.....160	Entretien, rénovation.....250	Entrepreneurs.....252	Services.....250
Propriétés comm./industrielles.....162	Peinture, décoration.....255	Payagistes, déneigement.....256	Services.....250
Fermes, terres.....168	Transport, déménagement.....257	Gardiennes, gardiennage.....259	Services.....250
Commerces.....170	Garrières, gardiennage.....259	Professionnels.....260	Services.....250
Copropriétés, espaces comm./industriels.....172	Esthétique, coiffure.....262	Esthétique, coiffure.....262	Services.....250
Terrains comm./industriels.....173	Rédaction, traduction.....263	Rédaction, traduction.....263	Services.....250
Location			
Espaces comm./industriels à louer.....180	Travail de bureau.....264	Préparation de C.V.....265	Services divers.....268
Commerces à louer.....182	Préparation de C.V.....265	Services divers.....268	Soins thérapeutiques et massage.....270
Entrées à louer.....184	Services divers.....268	Soins thérapeutiques et massage.....270	Consultations, soins professionnels.....271
Bureaux à louer.....186	Soins thérapeutiques et massage.....270	Consultations, soins professionnels.....271	
Magasins à louer.....188	Consultations, soins professionnels.....271		
Divers.....192			

**200** Marchandises et services

**300** Emploi

**400** Services personnels

**500** Transport et véhicules automobiles

100 Immobilier	
MARCHANDISES	
Équipements téléphoniques.....202	Offres d'emploi (encadrés seulement).....300
Audiovisuel.....203	Programmes de formation.....303
Instruments de musique.....205	Postes cadres et professionnels.....304
Appareils électroménagers.....206	Santé, services communautaires.....306
Mobiliers, articles maison.....207	Éducation, enseignement.....307
Vêtements, lingerie.....210	Gardiennes.....308
Collections.....211	Bureaux.....310
Antiquités, artisanat, œuvres d'art, bijoux.....212	Informatique.....313
Objets précieux.....212	Assurance.....316
Livres.....214	Secteur automobile et de collection.....317
Le coin de l'ordinateur.....217	Vente, commerce.....319
Animaux.....220	Immobilier.....320
Perdu.....221	Clubs, hôtels, restaurants.....322
Trouvé.....222	Alimentation.....323
Piscines.....224	Imprimerie.....324
Bois de foyer.....225	Services domestiques.....334
Coiffure, esthétique.....327	Musiciens, artistes.....337
Industrie du vêtement.....328	Matériaux de construction.....339
Industriel, manufacturier.....329	Emplois divers.....340
Entretien, sécurité, conciergerie.....331	Articiles / équipements de sport.....605
Services domestiques.....334	Loisirs.....606
Équipements commerciaux.....337	Loisirs et véhicules récréatifs.....605
Matériaux de construction.....339	Loisirs.....606
Emplois divers.....340	Loisirs.....606
Articiles / équipements de sport.....605	Loisirs.....606
Loisirs.....606	Loisirs.....606

**600** Services personnels

**700** Affaires

**800** Avis

**900** Décès, prières, remerciements

**600** Loisirs et véhicules récréatifs

**700** Affaires

**800** Avis

**900** Décès, prières, remerciements

**600** Loisirs et véhicules récréatifs

**700** Affaires

**800** Avis

**900** Décès, prières, remerciements

**La Presse**

**Autobaines**

511, 548, 550, 555

**3 lignes 7 jours consécutifs**

**2019\$**

{1,395 par ligne additionnelle, par jour}

Vu les conditions particulières de ces offres, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établit obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant publication par carte de crédit ou à nos bureaux.

RS3BAU

**La Presse**

**Les petites annonces**

**(514) 285-7111**

Appels interurbains sans frais :

**1 800 361-5013**

AVIS : Nos annonces sont priées de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution.

OFFRES D'EMPLOI : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

**100** Immobilier

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** Immobilier

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** Immobilier

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** Immobilier

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** VISITES LIBRES

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** VISITES LIBRES

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** VISITES LIBRES

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**100** VISITES LIBRES

**101** ÎLE DE MONTRÉAL

**102** RIVE-SUD

**109** LAURENTIDES

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**131** À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

**132** A LOUER CENTRE-VILLE

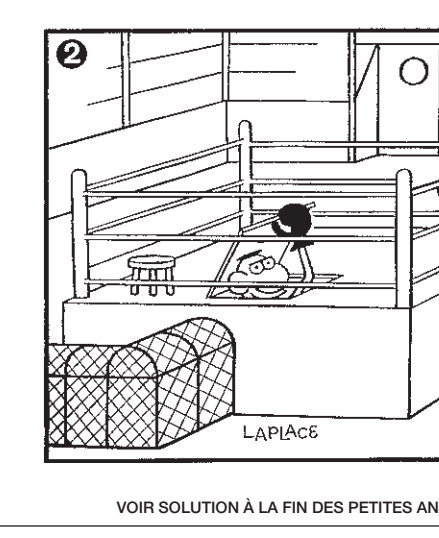
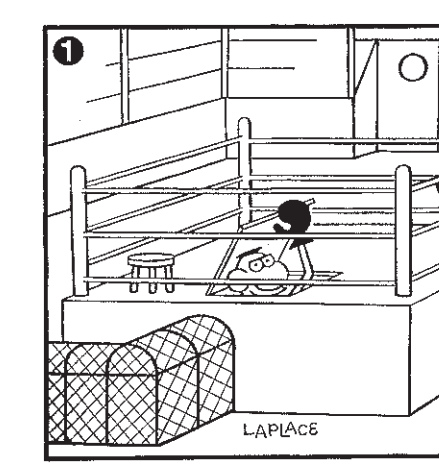
**135** LAVAL, RIVE-NORD

**146** MAISONS DE CAMPAGNE

**153** ON DEMANDE À LOUER

**ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?**

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL

**116** MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

**119** PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**123** PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

**131** À LOUER MONTRÉAL



300 Offres d'emploi

319 VENDEUR(SEJS) avec exp. dans la vente d'équipement photographique... 322 CLUBS, HOTEL, RESTAURANTS... 325 TECHNIQUE, METIERS, SOUS-TRAITANCE... 325 TECHNIQUE, METIERS, SOUS-TRAITANCE... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 340 EMPLOIS DIVERS...

322 CLUBS, HOTEL, RESTAURANTS... 323 ALIMENTATION... 324 IMPRIMERIE, INFOGRAPHIE... 324 IMPRIMERIE, INFOGRAPHIE...

325 TECHNIQUE, METIERS, SOUS-TRAITANCE... 325 TECHNIQUE, METIERS, SOUS-TRAITANCE... 327 COIFFURE, ESTHETIQUE... 331 ENTRETIEN, SECURITE, CONCIERGE...

327 COIFFURE, ESTHETIQUE... 331 ENTRETIEN, SECURITE, CONCIERGE... 332 MANUFACTURIER... 333 ENTRETIEN, SECURITE, CONCIERGE...

332 MANUFACTURIER... 333 ENTRETIEN, SECURITE, CONCIERGE... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

Camco 5781, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1N 2C6 Camco Inc. le plus important fabricant d'électroménagers au Canada, est à la recherche de

Mécaniciens d'entretien Responsabilités: Faire l'entretien préventif, la réparation, l'installation et ou apporter des modifications aux différents équipements de l'usine; Poser des diagnostics relativement aux aspects hydraulique, pneumatique et mécanique des équipements de l'usine; Procéder à des inspections préventives et apporter les corrections nécessaires; Travailler en équipe et prioriser la prévention dans toutes les activités; Respecter avec rigueur toutes les règles et pratiques en santé et en sécurité au travail, dans l'exercice de ses fonctions.

Exigences du poste: Posséder un DEP en mécanique ou en électromécanique ou un DEC en analyse d'entretien ou en mécanique; Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience en industrie manufacturière; Pouvoir lire et comprendre les divers documents, dans les deux langues officielles; Avoir la capacité de poser de justes diagnostics lors de problèmes de natures hydraulique, pneumatique, mécanique et électrique qui seraient interreliés; Être un bon planificateur et faire preuve d'autonomie.

Service des ressources humaines 5781, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1N 2C6

327 COIFFURE, ESTHETIQUE... 331 ENTRETIEN, SECURITE, CONCIERGE...

332 MANUFACTURIER... 333 ENTRETIEN, SECURITE, CONCIERGE...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 334 SERVICES DOMESTIQUES...

334 SERVICES DOMESTIQUES... 340 EMPLOIS DIVERS... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

548 VEHICULES 29985 ET MOINS... 548 VEHICULES 29985 ET MOINS...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES... 550 AUTOMOBILES...

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

14 janvier 2000 Q5619

HORIZONTALLEMENT

- 1 Qui sortent de l'ordinaire.
2 Cul-de-sac - Signe de tête - Il est entouré d'eau.
3 Rendre malheureux - Marquer le lieu.
4 Soigner - Semblable en qualité.
5 Refuges - Période.
6 Division du compas - Oiseau voisin de la caille.
7 Méthodique et rationnel - C'était le do.
8 Idem - Rivière d'Autriche - Retourné.
9 Indispensables pour jouer au trictrac - Zèle.
10 Soutenue - Quittance.
11 Symbole chimique - Qui ne peut être divisé - Indique la façon - Peut servir à faire un brélan.
12 Toxiques.

VERTICALEMENT

- 1 Meurtre.
2 Scandalisé - Fidèle.
3 Redonner des forces - Robuste.
4 Qui annonce la gaieté.

www.hannequart.com

SOLUTION AU PREMIER NUMÉRO

1 G E N E T I Q U E P U
2 A B U S E U S U E L S
3 M E P R O I E T A U
4 I N T E R N E S O I R
5 N E R E C T I T U D E
6 E V A S E T A R E
7 R I A N T P E R D R E
8 I N C R I E R I P
9 E N T E E C A D R E
10 E U S A U T E I L
11 B E B E I L I A R E
12 A S E P R E F E R E

SOLUTION AU DERNIER NUMÉRO

1 G E N E T I Q U E P U
2 A B U S E U S U E L S
3 M E P R O I E T A U
4 I N T E R N E S O I R
5 N E R E C T I T U D E
6 E V A S E T A R E
7 R I A N T P E R D R E
8 I N C R I E R I P
9 E N T E E C A D R E
10 E U S A U T E I L
11 B E B E I L I A R E
12 A S E P R E F E R E

500 Transport et véhicules automobiles

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

500 Transport et véhicules automobiles

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

500 Transport et véhicules automobiles

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES...

# Transport et 500 véhicules automobiles

Voici notre adresse Internet pour trouver VEHICULES À VENDRE (rubriques 511 à 555)  
**www.lapresse.ca/annonces**  
 Pour annoncer: (514) 285-7111

# Fusillade chez OC Transpo : le rôle de l'escouade tactique remis en question

Presse Canadienne  
 OTTAWA

Le rôle joué par les membres de l'escouade tactique de la police d'Ottawa a été remis en question, hier, au cours de l'enquête devant faire la lumière sur la fusillade qui a fait quatre morts en avril dernier à la société municipale de transport en commun OC Transpo.

On a pu apprendre notamment qu'il s'est écoulé près de deux heures entre le début de la fusillade et l'arrivée des secours auprès d'une première victime.

« Contrairement à la croyance populaire, nous ne sommes pas des Rambos », a dit le sergent Mike Ryan, chef de l'escouade tactique de la police.

« Si vous perdez deux ou trois hommes durant les cinq premières minutes d'une opération, vous mettez en péril l'opération. Si nous avons commis une faute en étant prudents, alors je crois que nous assumons cette faute », a-t-il ajouté, alors qu'il était bombardé de questions par les avocats représentant les familles des victimes.

Le 6 avril 1999, un ex-employé d'OC Transpo, Pierre Lebrun, s'est présenté sur les lieux avec une arme et a tiré au hasard, tuant quatre employés de la compagnie, Clare Davidson, Brian Guay, David Lemay et Harry Schoenmakers, avant de se donner la mort.

M<sup>e</sup> Lawrence Greenspon, qui représente les familles de trois des quatre victimes, a demandé « une enquête interne soit menée par le service de police sur la façon dont l'escouade tactique a accompli son travail le 6 avril, et il souhaite que les conclusions de cette enquête soient admises en preuve.

Présent sur les lieux, un travailleur de la construction, Mario Côté, avait prévenu un policier de l'endroit précis où se trouvait le tireur. Mais l'escouade tactique, qui craignait avoir affaire à une prise d'otages ou à un tireur embusqué, a pris toutes les précautions requises pour pénétrer dans l'édifice par une autre porte, 40 minutes plus tard. On a appris par ailleurs qu'un chauffeur d'autobus d'OC Transpo s'est suicidé en novembre dernier. Des sources indiquent que ce suicide ne serait cependant pas directement relié à la tragédie survenue en avril.

## LE BRIDGE

André Trudelle

# La main la mieux jouée

Dans un tournoi international tenu en Angleterre, la main qui suit a été jugée la mieux jouée offensivement pendant l'événement. Sud se retrouve déclarant dans un contrat de 3 SA. Ouest entame de son quatrième Pi. Comment procédez-vous ?

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: Nord-Sud			
NORD			
♠ 9			
♥ R 8 3 2			
♦ A R D 9 5			
♣ A 9 5			
OUEST		EST	
♠ D 10 7 5 3	♥ R 6 2	♠ R 6 2	♥ A 7
♦ D 9 6 4	♥ R 6 2	♦ 10 8 7 3 2	♦ R 6 2
♦ 6	♦ 10 8 4	♣ R 6 2	♣ R 6 2
SUD			
♠ A V 8 4			
♥ V 10 5			
♦ V 4			
♣ D V 7 3			
Les enchères:			
SUD	OUEST	NORD	EST
1 K	1 K	2 Co	1 K
3 SA	3 SA	3 SA	3 SA
Entame: 5 de Pi			

Infographie La Presse

Le Britannique Andrew Robson a joué comme suit. Le Roi de Pi d'Est fait la première levée. Retour Pi. Robson fournit le Valet et la Dame gagne. Le mort défausse un petit Tr. Petit Tr qui file vers le Roi d'Est. Ce dernier rejoue Pi.

L'As prend la levée. Le mort défausse un petit Co. Petit Tr vers l'As et petit K vers le Valet. Puis Dame et Valet de Tr. Le mort défausse deux petits Co. Pour garder ses K, Est doit sacrifier le 7 de Co sur le Valet de Tr. Petit K vers l'As et Ouest ne fournit pas.

Le Roi de Co remet Est en main pour la quatrième (et dernière) levée de la défense. Car Est doit rejouer K vers Dame-9 au mort pour la réussite du contrat.

## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

### RÉPONSES

- 1) Pouce du gant du boxeur de gauche.
- 2) Oreille droite du boxeur de droite indiquée.
- 3) Une corde manquante devant le boxeur de droite.
- 4) Tribune moins large derrière le pilier de droite.
- 5) Pied du pilier indiqué à gauche de la porte.
- 6) Base du ring plus courte à droite de l'escalier.
- 7) Montant avant droit du ring plus long au pied.
- 8) Une corde incomplète au-dessus du tabouret.

## MOT MYSTÈRE

VOYAGE EN ALLEMAGNE Un mot de 7 lettres

B T R U F R E S I R F U R T H  
 K C E B U L R H E I N E E A  
 U I H G L E I E N E N R R R N  
 B A E E R P S G S R T A O O  
 R N S L M E S N O A E R I F V  
 E O A S E I I E L N Y V A A R  
 M L X N A B N S O E A O L S E  
 E D E L L P M S C M B I V Z G  
 P E L E R I N E M D S R E R I  
 L E F I R E I S T E B D U A O  
 R I X L U P M C O N I E L H N  
 E N P H O T O A R U L S M E L  
 P R I P T R G L G L R E S E W  
 A A C H E N E E A E L P U E P  
 S E V E R T R H U R N B O N N

- |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|
| AACHEN  | ESCALE  | MOSELLE | RIESA   |
| ALLER   | ESSEN   | NOLDE   | RUGEN   |
| ARRET   | FLORE   | PASSAU  | RUHR    |
| AVION   | FORET   | PEENE   | SARRE   |
| BAYERN  | FRISE   | PELERIN | SAXE    |
| BIERE   | FURTH   | PEUPLE  | SPIRE   |
| BINGEN  | GUIDE   | PHOTO   | SPREE   |
| BONN    | HALLE   | PIECE   | TORGAU  |
| BREME   | HANOVRE | PRIX    | TREVES  |
| BRUHL   | HARZ    | REGION  | ULM     |
| CHEMIN  | HERTEN  | REMGAN  | VALISE  |
| COLOGNE | KIEL    | REPAS   | VOYAGER |
| EIFEL   | LIPPE   | RETOUR  | WESER   |
| EMDEN   | LUBECK  | RHEINE  |         |
| ERFURT  | MEISSEN | RHIN    |         |

### 550 AUTOMOBILES

**BMW usagées**

Série 3  
 96 328i, auto, gris/gris certifiée BMW. Prix réduit! 88 000 km. Prix réduit!

Série 5  
 99 540i, argent/noir, 6 vitesses, Hi-Fi, phares au xénon.

97 540i, argent/noir, automatique, 72 000 km. Certifiée BMW.

97 540i, groupe sport, automatique, phares au xénon, Hi-Fi, 25 000 km.

Série 7  
 Location et financement 3.8% disponible sur série 7

97 740L, noir/noir, PDC, Hi-Fi.

97 740L, bleu/tan, PDC, Hi-Fi.

BMW CANBEC  
 4090, rue Jean-Talon Ouest  
 T. L. (514) 731-7871

### 550 AUTOMOBILES

**PARK AVENUE VOLKS, AUDI**

AUDI A4, 98, 1.8 turbo, beige intérieur beige, toit, 5 vitesses, groupe sport, CD

450 656-4811

**PARK AVENUE VOLKS, AUDI**

HONDA Civic DX coupé 98, TDI, 5 vit. et 2 L. Aut., tout équipées, démonstrateurs, prix nég.

450 656-4811

**PARK AVENUE VOLKS, AUDI**

CHOIX de Golf, 96-97-98, meilleures offres.

450 656-4811

**PASSAT** 99 GLS, V6, man, 20 000km, tout équipé, 32 900\$. M. Baldassarre 514-225-3422

**PASSAT** 99 GLS, aut., V-6, bien équipée, bijou, prix nég.

Synnot Volk 450-656-6645

**PATHFINDER** XE, 95, location 24 mois, 250 \$ taxes incluses, 366-8931. Metro Nissan

**PLYMOUTH** Breeze 99, aut. a/c, 14 895\$, 10 995\$.

Auto Voisin 450-668-9222.

**PONTIAC** Grand Prix GTP 97, cuir, a/c, toit, mags 58 000 km 19 500\$. 450 545-1625.

**PONTIAC** Lemans 92, man, 2 Mercedes 300E, 89, 6 cyl. aut. tout équipé, 5995\$.

AUTO CHOIRON 766-8883

**PONTIAC** Sunfire 96, aut. air, 4 ptes, 59 000\$, 205\$3mois 0\$ comptant.

Déclarie Saturn 514 342-2222

**RAV4** Toyota 1997, 2 portes, 5 vit., noir, 31 000km.

450-486-6766 (soir)

**SAAB** 96, 900, SE, tout équipé, 49 000km, 389 \$/mois 0\$ comptant.

Déclarie Saturn 514 342-2222

**SAAB** PRINX, FINANCEMENT, 97 900S bas km mags 13 900\$ 95 900\$ aut. bas km, 12 200 \$ 94 900\$ 5 vit. équipé, air, vente 91 9000 CD, 5 vit. cuir air neuf Aussi BMW, Volvo, Mercedes. Sélection à voir: 450-433-2002

**NISSAN** Sentra XE 96, aut. a/c 30 000 km, 13 495 \$, au 199 \$/mois

Méto Nissan Dorval 631-0001

**OLDS** Aurora 1996, noire, tout équipée, bas km, vérification mécanique, 21 965\$. Honda Casavanti, 1-450-774-1724

**OLDS** Cutlass Suprême 93, cuir, noir, décapotable, équipé, cuir, mags, pas d'hiver, 65 000 km, 14 700 \$ 450-348-5155

**PARK AVENUE VOLKS, AUDI**

JETTA turbo diesel 95, 5 vit., a/c champagne, SUPER SPECIAL 450 656-4811

### 550 AUTOMOBILES

**NISSAN** Mystique 98, V6, tout équipé, 450-445-3811

514-951-9612

**BROSSARD NISSAN**

MERCUY Sable fam, 96, 68 000 km, tout équipée, 10 750 \$, crr 514 951-4073

**MONTE CARLO** Z34, 95, équipée, 32 000 km, 10 995\$. 514-384-8555 Autos Locara

**NEW BEETLE** 1999 et 2000, TDI, 5 vit. et 2 L. Aut., tout équipées, démonstrateurs, prix nég.

Synnot Volk 450-656-6645

**NISSAN** Accord Ex 96, aut., 4 ptes, équips, spécial 14 900 \$

UPTOWN VOLVO 737-4321

www.uptownvolvo.com

**NISSAN** Altima GXE, 99, aut., a/c, 25 000 km, gar, 17 999 \$

S.D. Auto 514-952-9908

**NISSAN** Maxima 1993, tout équipée, 4 ptes, 95 000 km, 9200\$. L.C. Auto 514-262-8470

**NISSAN** Maxima 1997, GXE, 55 500km, Excxlente condition, 18 200\$. 514-482-1846.

**NISSAN** Maxima 98, bonne équipée, 3500 \$, tout équipée, 450-647-9836.

**NISSAN** Maxima GLE 98 location 24 mois, 379 \$/mois

METRO NISSAN LASALLE (514) 366-8931

**NISSAN** Maxima GLE 97 location 12 mois 279 \$/mois

METRO NISSAN LASALLE (514) 366-8931

**NISSAN** Maxima GXE 96 location 24 mois 269 \$/mois

METRO NISSAN LASALLE (514) 366-8931

**NISSAN** MAXIMA GXE 96 66 000 km 15 995 \$ ou 239 \$/mois

Méto Nissan Dorval 631-0001

**NISSAN** Sentra 94, 5 vit., 2 ptes, 112 000km, 5500 \$

Déclarie Saturn 514-342-2222

**NISSAN** Sentra XE 98 location 24 mois 199 \$/mois

METRO NISSAN LASALLE (514) 366-8931

**NISSAN** Sentra XE 96, aut. a/c 30 000 km, 13 495 \$, au 199 \$/mois

Méto Nissan Dorval 631-0001

**OLDS** Aurora 1996, noire, tout équipée, bas km, vérification mécanique, 21 965\$. Honda Casavanti, 1-450-774-1724

**OLDS** Cutlass Suprême 93, cuir, noir, décapotable, équipé, cuir, mags, pas d'hiver, 65 000 km, 14 700 \$ 450-348-5155

**PARK AVENUE VOLKS, AUDI**

JETTA turbo diesel 95, 5 vit., a/c champagne, SUPER SPECIAL 450 656-4811

**JACQUES NORMAND**  
 l'enfant terrible

— 38 —

— Mais vous ne comprenez donc pas que ce serait plus payant de vendre une once de Canadian Rye que deux grosses Molson.

— Le monde veut de la bière ! Le « fort », ils n'aiment pas, protestent les Italiens.

— Ils vont s'habituer...

— Tu sais, le *pea soup*, il est peu probable qu'on te laisse le temps de t'habituer à nous... De toute façon, tu n'y arriveras pas avec tes manières de...

Aux insultes de la clientèle s'ajoutent maintenant des menaces à peine voilées. Témoign compatisant, Edmond Martin vient le rejoindre.

— Il ne faut pas s'en faire avec eux. Ils causent, ils causent!... dit-il.

— Ils ne me font pas peur, crâne Jacques, qui ne cesse pourtant de jeter des coups d'œil dans son dos.

— Je vais m'en occuper, promet M. Martin.

Convaincu d'avoir raison, Jacques doute cependant de parvenir à gagner ce « sacré public inculte ». Et à en croire la démarche d'Edmond Martin auprès du grand patron, il n'est pas seul à remettre en question sa présence au Vieux Val d'Or.

— Le petit, il en arrache, peuchère!

— Qu'est-ce qu'il a?

— Tes gars lui font des misères, bonne mère!

— Bah, ça va l'endurcir.

— En attendant, le ton monte...

— *Ma qué* se passe-t-il ! crie Cotroni. On ne peut jamais avoir la

### 550 AUTOMOBILES

**SATURN** 97 SL1, aut. air, 245\$/mois 0\$ comptant.

Déclarie Saturn 514-342-2222

**SATURN** SL2 '97, twin cam aut., 19 000 km, gar., 10999 \$.

S.D. Auto 514-952-9908.

**SATURN** SL1 '97, 30 000 km, air, 10 385 \$ ou 7 \$/mois

Méto Nissan Dorval 631-0001

**SATURN** SL1 '97, 4 ptes, 5 vit., 34 000 km, gar., 9500 \$.

S.D. Auto 514-952-9908.

**SENTRA** 95, 2 ptes, bal. gar. 450-445-3811, 514-951-9612

**BROSSARD NISSAN**

**STRATUS** 99 aut. air, 4 ptes, le choix: 15 910 \$, 514-327-9000

**PIEIX 2000**

**SUBARU**

95 Impreza 80 000 km, aut.

96 Outback 70 000 km, aut.

96 Legacy LSI vert cuir bas km

97 Legacy L wagon, aut.

97 Legacy sedan L 5 vit, AWD

99 Forester S, 30 000 km

Financement pour propriétaires

**Subaru Repentigny 514-891-9950**

**SUBARU** Legacy 96, LS AWD, 282\$/mois... 0 COMPTANT - OUVERT LE SAMEDI.

Financement pour propriétaires

**SUBARU** Legacy LS AWD 92 aut., fam., air, toit, super propre 6500 \$. 514-735-3610

**SUBARU** Loyale fam, 92, 5 vit., 118 000 km, impeccable, grise, 4250 \$, crr, 514-951-4073.

**SUBARU** Outback LTD 99, (6 mois), tout équipée, 5500 km, 33 000\$ nég., 514-574-6113.

**SUNFIRE** GTX 98, man., toit, rare, noir, A-1, 30 000 km, gar., 12 900 \$ 514-279-0096

**SUZUKI**

98 Esteem fam., 2298 \$/mois 1995 à 98 Swift, 122 \$/mois 0 COMPTANT - Ouvert sam. Ville-Marie Auto 514-598-7555

**TOYOTA** Camry 89, 91, 65 000 km, aut. grs

**BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-951-9624**

**TOYOTA** Camry 92, V-6, cuir, toit, 70 000 km, un proprio, A-1, 11 995 \$ nég. 514-952-8628

**TOYOTA** Camry 92, 4 ptes, aut., 125 000 km, très propre, 8200 \$. Crr, 514-947-6513

**TOYOTA** Camry 96, 97 (4 en stock), tout équipée, 5500 km, 33 000\$ nég.

**BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-951-9624**

### 550 AUTOMOBILES

**VOLKS**

96 Golf CL 4 ptes, 245\$/mois. 96 Golf diesel Turbo, 185\$/mois

95 Jetta GL 2 choix, 165\$/mois

95 Passat GLX V6, 282\$/mois

0 COMPTANT - Ouvert sam.

**514-598-7555**

**Ville-Marie autos**

**VOLKS** Golf 91, 4 ptes., man., toit, 124 000 km, 1 proprio, 3995 \$, crr. (514) 238-8942

**VOLKS** Golf 96, diesel, 5 vit. Mag, 68 000 km, garantie.

**NORDEST VOLKS 325-3422**

**VOLKS** Golf 97, 50 000 km, man., noire, 2 ptes, toit ouvrant, 514-892-8077

**VOLKS** Golf 97, noir, 4 ptes, 5 vit., pneus hiver neufs, 54 000 km, 13 000 \$, 385-0579

**VOLKS** Golf 98 et 99, 2 et 4 ptes, 5 vit et aut. bas km, gar.

**NORDEST VOLKS 325-3422**

**VOLKS** Golf GL 97, noir, 2 ptes, man., très propre, 52 000 km, 11 500 \$, 514-333-0498

**VOLKS** Golf GL, 97, man, 65 000 km, mags, CD, toit, 8 pneus, 13 695 \$ 514-205-5168

**VOLKS**, Golf CL, 96, man, 2 ptes, 53 000 km, CD, 10 500 \$, 450-433-9264 soir

**VOLKS** Golf GL 96, aut. air, 97, Corolla DX man 33 600 km 97 Corolla DX aut. 62 400 km 97 Corolla SD 4 ptes 82 000 km 97 Camry V6 LE 59 100 km 97 RAV 4 4 ptes aut 74 000 km 96 Tercel 2 ptes aut 86 400 km 96 Tercel Spri 94 991 km 96 Corolla SD aut. 57 600 km 96 Camry LE 4 ptes 60 700 km 95 Camry LE 4 ptes 95 000 km 95 Acura V6 SFS 95 500 km 93 Tercel 4 ptes aut 58 500 km 93 Tercel DX 4 ptes 98 000 km 93 Camry LE V6 109 400 km 92 Tercel DX 4 ptes 86 400 km 92 Camry 4 ptes 150 250 km 89, Cressida V6 129 000 km

### TOYOTA

99 Corolla Ltd aut. 13 650 km

99, Solara V6, aut. 33 100 km

97, Tercel 4 ptes, 62 100 km

97, Corolla DX man 33 600 km

97 Corolla DX aut. 62 400 km

97 Camry CE 4 ptes 82 000 km

97 Camry V6 LE 59 100 km

97 RAV 4 4 ptes aut 74 000 km

96 Tercel 2 ptes aut 86 400 km

96, Corolla SD aut. 57 600 km

96, Camry LE 4 ptes 60 700 km

95, Camry LE 4 ptes 95 000 km

95, Acura V6 SFS 95 500 km

93, Tercel 4 ptes aut 58 500 km

93, Tercel DX 4 ptes 98 000 km

93, Camry LE V6 109 400 km

92, Tercel DX 4 ptes 86 400 km

92, Camry 4 ptes 150 250 km

89, Cressida V6 129 000 km

**HOULE TOYOTA 514 351-5010**

**TOYOTA** Corolla LE 96, man., vitres élect., a/c, 37 000 km, A1, gar., 12 800 \$ 450-670-1531

**TOYOTA** Corolla LSX 92, aut., 145 000 km, rég. vit., très propre, 5500\$. 514-383-8614

**TOYOTA** Corolla SR5 91, man., 130 000km, A1, noire, 8 pneus, 4900\$. 514-282-8856.

**TOYOTA** Cressida 89, bon état, 140 000 km, 3700\$. 450-449-6536

**TOYOTA** Tercel 94, 4 portes, aut. vert, auto A-1, 7995 \$ 450-655-2350, Toyota Duval

### 550 AUTOMOBILES

**TOYOTA** Tercel 95 location 24 mois 89 \$/mois

METRO NISSAN LASALLE (514) 366-8931

**TOYOTA** Tercel 96, aut., 51 000 km, A-1, proprio non-fumeur, 8900 \$. T41, 697-4362.

**TOYOTA** Tercel 97, 98 4 portes, balance de garantie

**BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-951-9624**

**TOYOTA** Tercel DX 92, 5 vit., 4 ptes, rouge int. noir, 5300 \$.

Exc. condition. 514-497-5379

**TOYOTA** Tercel DX 92, aut., impeccable, 5295 \$, crr 514-497-9670

**TOYOTA** Tercel LS 94, 4 ptes, aut., 102 000 km, A1, 6900 \$.

Dame proprio, 514-259-8619

**TOYOTA** Tercel LS 93, 4 ptes., 4500 \$. Jour 450-424-0576, soir 514-694-5325

**TOYOTA** Tercel Sport 93, aut., 112 000 km, 2 ptes, rouge, 6450 \$, crr, 951-451-4073.

**VISION** Esi 96, la vente de groupe: 15 950 \$, 514-327-9000

**PIEIX 2000**

**VOLKS** Beetle 98 aut. très rare bas km, mags, bijoux, spécial

17 450\$. Sélection 450-433-2002

### 550 AUTOMOBILES

**VOLVO**

940 GLE 1991, 107 000 km, choix vitres élect., a/c, sièges chauffants et +, 4 pneus neufs, 10 800 \$ nég., 514-480-2790 super belle.

**VOLVO** 850 GTL 94, 5 vit., 83 000 km, 10 995 \$.

Swedish 514-484-3200

**VOLVO** 940 GLE 1991, 107 000 km, choix vitres élect., a/c, sièges chauffants et +, 4 pneus neufs, 10 800 \$ nég., 514-480-2790 super belle.

**VOLVO** 850 GTL 94, 5 vit., 83 000 km, 10 995 \$.

Swedish 514-484-3200

**VOLVO** 940 GLE 1991, 107 000 km, choix vitres élect., a/c, sièges chauffants et +, 4 pneus neufs, 10 800 \$ nég., 514-480-2790 super belle.

**VOLVO** 850 GTL 94, 5 vit., 83 000 km, 10 995 \$.

Swedish 514-484-3200

**VOLVO** 940 GLE 1991, 107 000 km, choix vitres élect., a/c, sièges chauffants et +, 4 pneus neufs, 10 800 \$ nég., 514-480-2790 super belle.

**VOLVO** 850 GTL 94, 5 vit., 83 000 km, 10 995 \$.

Swedish 514-484-3200

### 550 AUTOMOBILES

**VOLVO** 850 SE, 97, 4 ptes, aut. noir, cuir taupe, super belle.

UPTOWN VOLVO 737-4321

www.uptownvolvo.com

**VOLVO** 740 SE 91, noire, 173 000 km, très bon état, 8000\$, 514-843-2563.

**VOLVO** SELECT 98, C70, coupé, aut. turbo, haute pression, haut de gamme, 34 000km, gar. 7 ans ou 160 000km, toit cuir, 3 CD, 2 jeux de pneus et jantes en alliage (17 pou). Faites vite!

97, 850, GLT aut. 44 000km, comme neuve, tout équipé, toit, cuir, mag. etc.

97, 850, fam. aut. gar. à 120 000 km, toit, toit int graphite. Superbe condition.

**FRANKE** STE-AGATHE 1-819-326-4775 1-800-454-4775

**VOLVO** S70, G7A 98, aut., 83 000 km, toit, Tracs, A-1, Swedish Auto 514-484-3200

**VOLVO** S70-V70 i5, S80 i6, de 98 à 2000, différentes couleurs, grossistes. Commandez-nous votre modèle. Auto G. G. Sur Demande inc. 514-571-4404

**VOLVO 850 T, 94**

Vert/cuir gris, aut., seulement 60 500km, 19 900 \$.

Charles ou Mario

**BMW CANBEC (514) 731-7871**

### 550 AUTOMOBILES

**VOLVO** 850 turbo 94, aut., 121 000 km, noir, équipé A-1, Swedish 514-484-3200

**VOLVO** V70, 98, familial, aut. cuir, bas km, choix de 2

UPTOWN VOLVO 737-4321

www.uptownvolvo.com

**VOLVO** V70, 99, familial, aut. garantie décembre 2002 ou 80 000km, choix de 5

UPTOWN VOLVO 737-4321

www.uptownvolvo.com

**WESTFALIA** 86 a/c, cruise, man., 7700\$. 450-449-5009, 514-239-9532 Transac.

**557 AUTOS-CAMIONS A LOUER**

AUTOS: 15.95 \$ + / jour, sem, mois. Rentwise, 514-722-5678

### 550 AUTOMOBILES

**600 Loisirs et véhicules récréatifs**

**605 ARTICLES / ÉQUIPEMENTS DE SPORT**

**POUBELLE DU SKI** Lou



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

## Place au temps glacial

Après un début d'hiver plutôt clément, voici l'arrivée du temps glacial et des engelures. Cette nuit, le mercure devait descendre jusqu'à moins 24 degrés Celsius. Et avec le vent, le corps humain ressent une température de moins 36, selon Environnement Canada. C'est donc le meilleur temps pour préparer les patinoires, comme l'ont fait ces deux hommes hier au parc La Fontaine, à Montréal. Aujourd'hui, le maximum prévu ne dépassera pas 14 degrés sous zéro. Hydro-Québec s'attend d'ailleurs à devoir fournir une importante quantité d'électricité ce matin.

## L'Orage rouvre ses portes dans une ancienne banque

LIA LEVESQUE  
Presse Canadienne

Jean-Paul Labaye, le propriétaire du club échangiste L'Orage, qui a été reconnu coupable d'avoir tenu une maison de débauche, pense avoir trouvé une façon de rouvrir légalement, en « s'adaptant » au jugement du tribunal.

Le club rouvrira ses portes samedi, dans un local du boulevard Saint-Laurent, à Montréal, anciennement occupé par une banque.

Lors d'une rencontre avec la presse hier, M. Labaye a refusé de dire qu'il contournait la loi, préférant dire qu'il s'y adaptait.

M. Labaye a déjà porté en appel le jugement le rendant coupable d'avoir tenu une maison de débauche et espère obtenir gain de cause.

Entre-temps, pendant les six prochains mois, M. Labaye fera de la sollicitation pour recruter des membres pour son club. Pendant cette période, aucune activité sexuelle n'aura lieu à L'Orage, assure-t-il.

Pourtant, la décoration se veut pour le moins explicite : au plafond est suspendu un mannequin féminin, les jambes écartées, les pieds dans des étrières, vêtue de lingerie transparente. Plus loin, on remarque un landau pour bébé, duquel jaillit une jambe de femme vêtue de bas en filet. Deux grandes affiches au fusain illustrent des couples en pleins ébats sexuels.

Les décorateurs ont même gardé l'énorme voûte de la banque, dans laquelle on peut pénétrer pour tenir des conversations plus intimes. Par terre, il y avait un buste de femme et une chaîne. Les toilettes sont agrémentées d'une tapisserie de bande dessinée érotique. La surface du bar est recouverte des nombreux articles de journaux traitant de la descente de police au Club L'Orage ou relatant une entrevue avec M. Labaye.

La conférence de presse a d'ailleurs eu lieu à la lumière de lampions, M. Labaye affirmant qu'une panne de courant avait mystérieusement frappé son club, déjà assombri de rideaux écarlates.

Le club offrira aussi des expositions de peinture et de sculptures sur l'érotisme et la sexualité. Une salle sera disponible pour des sexologues ou des conférenciers sur la sexualité.

Au bout de ces six mois de recrutement, la situation pourrait cependant changer, a laissé entendre l'avocat du Club L'Orage, Me Bernard Corbeil.

Après ces six mois, « on ne fera plus aucune sollicitation du public » et, à partir de ce moment, « les gens pourront faire ce qu'ils veulent, parce qu'ils seront chez eux ». Selon lui, les membres pourront trouver des façons de partager leur intérêt commun pour le sexe, comme le feraient des gens réunis dans un même local pour « collectionner des timbres, des papillons ».

Le tout relève, selon lui, du simple droit d'association.

### EN BREF

#### Saisie de drogue d'un million à Laval

■ La récolte a été extrêmement bonne, hier soir, pour les policiers lavallois et ceux de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Dans une opération conjointe, ils ont saisi pour un million de drogues diverses et plusieurs armes, dans deux résidences de l'île Jésus. Entre 18h et 19h, les agents ont visité une maison de la Place de Monaco, dans le quartier Laval-des-Rapides, et une autre du boulevard des Mille-Îles, dans Saint-François. Ils ont mis la main sur 15 kilos de cocaïne (625 000 \$), 23 kilos de haschisch (460 000 \$) et pour 5000 \$ d'amphétamines. Deux mitraillettes UZI et quatre pistolets de neuf millimètres ont aussi été retrouvés. Un homme a été arrêté à Laval et un autre à été coffré à Ottawa, relativement à cette affaire. « Ils étaient extrêmement bien organisés », dit l'agent Guy Lajeunesse, de la police de Laval.

#### Les astronautes canadiens risquent... la peine de mort

■ Les Canadiens risquent maintenant la peine de mort s'ils commettent un crime... dans l'espace. À la toute fin de l'année 1999, le Parlement canadien a adopté la Loi de mise en oeuvre de l'accord sur la station spatiale internationale civile, en partenariat avec 14 pays. Or, selon cette loi, si un Canadien commet un crime dans l'espace, l'État partenaire victime de l'infraction pourrait « exercer la juridiction pénale sur l'auteur présumé de l'infraction ». Ainsi, si un Canadien commet un « crime spatial » contre un Américain et que les États-Unis désirent juger le criminel, ils pourront le faire, « après consultation avec les autorités canadiennes », explique Donald Piragoff, avocat général à la section politique en matière de droit pénal du ministère fédéral de la Justice.



PHOTO SYLVAIN RYAN, collaboration spéciale

## Chassé par le feu

C'est par une température glaciale que les pompiers de Montréal ont combattu un incendie majeur survenu vers 1h25 hier dans un duplex du 3822, rue Joseph, à Verdun. Le sinistre d'origine accidentelle a entraîné l'évacuation d'une quinzaine de personnes, dont plusieurs résidents d'immeubles adjacents qui ont cependant pu réintégrer leur domicile quelques heures plus tard. Personne n'a heureusement été blessé, mais les dommages matériels sont importants.

## 900

### Décès, prières, remerciements

#### INDEX DES DÉCÈS

**BÉLANGER, Fernand**  
Montréal  
**BEULLAC Bissonnette, Suzanne**

**BOILEAU, Eugène**  
Île Bizard

**BOUCHARD, Simone**  
Montréal

**BOULANGER, Émile**  
Ste-Rose, Laval

**CÉRE ASPIREAU, Délia**  
Montréal

**DANDENAULT, Abbé Bruno**  
St-Denis-de-Brompton

**DANSEREAU, Gertrude**  
Montréal

**DOYLE-THIBODEAU, Cécile**  
Montréal

**FAVREAU, Lorraine**  
Ste-Agathe-des-Monts

**GAGNIER, Gilles**  
Lachine

**GAGNON, Cécile**  
Dorval

**JONES, H. Garry**

**LAFERRIÈRE, Jacqueline**  
St-Eustache

**LANDRY (Turcotte), Bibiane**  
St-Léonard

**LECOMTE, Jean-Pierre**  
Montréal

**LEMIRE, Normand**  
Montréal

**LUPIEN, Jacques A.**  
Hull

**MÉTIVIER, Lucie**  
Montréal

**MULLINS, Harrison Alexander**  
Herschell, Saskatchewan

**PARENT BOITEAU, Georgette**

**PELLETIER (Leduc), Alec**  
Westmount

**PEREDA, Manuel**  
Laval

**PILON, Marie-Jeanne**  
St-Lazare

**PRAZ, Monique**  
Ste-Rose

**PRUD'HOMME, Yvette**  
Montréal

**RÉMILLARD, Carmel**  
Baie Saint-Paul

**SPINA-BERNARDO, Rosina**  
Montréal

**TANGUAY HUNEAU, Marguerite**  
Montréal-Nord

**TOUGAS, Fernande**  
Laval



**BOULANGER, Émile**  
1934 - 2000

À Ste-Rose, Laval, le 11 janvier 2000, à l'âge de 65 ans, est décédé, après un courageux combat, M. Émile Boulanger, époux de Julienne Fortin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Donald, Luc (Claudine Simard) et Josianne, ses petits-enfants: Francis et Frédéric, son frère Raymond, ses soeurs: Lucile, Gisèle et Pierrette, ses beaux-frères, belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Jamais nous ne pourrions t'oublier, une grande place dans notre coeur t'est réservée. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
3517, boul. Lévesque Ouest  
Chomedey-Laval

Une réunion de prières aura lieu le samedi 15 janvier à 12 h à la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la santé seraient appréciés. Heures des visites: samedi à compter de 10 h.

#### CÉRE ASPIREAU, Délia

1927 - 2000

À Montréal, le 13 janvier 2000, à l'âge de 72 ans, est décédée Délia Aspireau, épouse de feu Serge Céré. Elle laisse dans le deuil ses fils Yves (Francine D'Aragon), Jean (Monique Rioux) et Sylvain, ses petits-enfants Simon, Jacynthe, Nicolas et François, son frère Alban (Pauline Laparé), ses soeurs Rachel, Raymonde et Noëlline, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis le vendredi 14 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à compter de 9 h au

**Complexe funéraire J.A. Guilbault inc.**  
5359 boul. St-Michel

angle Masson, Montréal

Tél. (514)-721-4925. Téléc. (514) 728-3467  
Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier, à 11 h, en l'église St-Pierre Apôtre (1201 rue de la Visitation, angle René-Lévesque) et de là au cimetière Notre-Dame-Neiges. Selon ses volontés, prière de ne pas envoyer de fleurs.

#### DANDENAULT, Abbé Bruno

À St-Denis-de-Brompton, le 11 janvier 2000, est décédé accidentellement à l'âge de 70 ans et 11 mois l'abbé Bruno Dandenaault de l'Archidiocèse de Sherbrooke. Né à Sutton, Québec, le 23 janvier 1929, ordonné le 26 mai 1956, l'abbé Dandenaault a assuré successivement diverses fonctions au cours de ses 44 années de service presbytéral et pastoral. Durant ces dernières années, il s'occupait en priorité de Moisson Estrie et de Radio Soleil.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Juliette Ménard (feu Jean-Maurice Dandenaault), Mariette Deslauriers (feu Gilles Dandenaault), Marcelle (feu Alexandre Charron), Suzanne (feu Bernard Godue), Marthe (Jean-Marie Barrette), Égide (Françoise Forest), André-Marie, Clotilde et Richard, père blanc. Il était également le frère de feu Madeleine Dandenaault (feu Alphé Gouin) et de feu Clément Dandenaault. Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs amis(es). La dépouille mortelle sera exposée le vendredi 14 janvier de 14 à 16 h et de 19 à 22 h au salon de la

**Coopérative funéraire de l'Estrie**  
Maison Brien et Monette

33, rue Bowen Sud

**Sherbrooke, Qc J1H 1A8 Louise Lanctôt,**  
directrice générale, Mario Lemaire, dir.

tél.: 565-7646, téléc.: 565-7844

Le samedi 15 janvier 2000, M. Dandenaault sera exposé en chapelle ardente à la Cathédrale St-Michel au 130, rue Cathédrale, Sherbrooke, de 9 à 10 h. La célébration funéraire aura lieu le samedi 15 janvier 2000, à 10 h 30, en la Cathédrale St-Michel, suivie de l'inhumation au cimetière de Sutton. Tout don offert à l'abbé Dandenaault ira au bénéfice de Moisson Estrie inc., 1255, rue Daniel, bur. 150, Sherbrooke Qc J1H 5X3 et à Radio Soleil, a/s Radio Ville-Marie, 505, ave Dumont-Cassin, Mt, Qc H3L 1W7.

#### BOILEAU, Eugène

1913 - 2000

À l'île Bizard, le 13 janvier 2000, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Eugène Boileau, époux de Mme Cécile Gravel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Gilles (Agnès Trudeau), ses trois petits-enfants: Edmond, Ève et Laurianne, son frère Raymond, ses soeurs: Auréa, Yvonne, Rachel et Gaétane, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
16114, Gouin O., Ste-Geneviève

Les funérailles auront lieu le lundi 17 janvier 2000 à 10 h en l'église St-Raphaël-Archange, Île Bizard et de là au cimetière de la paroisse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, dimanche de 14 à 17 h, lundi à compter de 9 h.



**BOUCHARD, Simone**

À l'hôpital Sacré-Coeur, le 11 janvier 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée Simone Bouchard, fille de feu Domus Bouchard et de feu Angéline Cantin. Elle laisse dans le deuil ses frères, Léo (Annette Chevalier), Roger (Colombe Leduc), Yvon (Réjane Lavière) et Maurice Bouchard prêtre de St-Sulpice c.c.s.s. L'ont précédée dans la mort ses soeurs Georgette (Jean-Paul Cuérier) et Madeleine (Roland Gauthier); ses frères Gérard et Jean-Jacques (Rose-Aimée Poirier) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Des dons à la Fondation du Collège de Montréal seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
790 av. Ste-Croix, Ville St-Laurent

Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier, à 10 h, en l'église St-Sixte (angle de l'Église et Marcel Laurin) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: vendredi le 14 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.



**DANSEREAU (Beauchamp) Gertrude**

À Montréal, le 10 janvier 2000, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Gertrude Beauchamp, épouse de feu Jean Dansereau. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Cécile et Claire (feu Jean Devroede), ses belles-soeurs: Lucie Beauchamp, Imelda, Viola Dansereau et Pauline Plamondon; ses beaux-frères Hubert et Alfred Dansereau ainsi que de nombreux parents et amis. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier 2000, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333 av. Notre-Dame-de-Grâce à Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances dès 10 h 30.

**Direction Urgel Bourgie**

### PRIÈRES

#### MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour pendant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.T. t

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. L. Provost

# 900

## Décès, prières, remerciements

Veterans Affairs Anciens Combattants  
Canada Canada

Anciens Combattants Canada et l'Hôpital Sainte-Anne offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux amis de madame Edith Temple, décédée le 24 décembre 1999.



Edith Temple était membre de l'Ordre du Canada. Elle a travaillé activement et bénévolement au sein de l'Hôpital Sainte-Anne pendant plus de 56 ans.

Âgée de 94 ans, elle s'impliquait encore dans de nombreuses activités pour nos anciens combattants hospitalisés. À l'heure de sa mort, elle s'appréhait à célébrer la veille de Noël auprès d'eux. Elle s'investissait dans une multitude de tâches, accordant une grande importance aux gestes même les plus anodins.

Edith est un exemple pour nous tous. Elle mérite notre plus grand respect et nous sommes de tout coeur avec sa famille.



**DOYLE-THIBODEAU, Cécile**  
1899 - 2000

À Montréal, le 10 janvier 2000, à l'âge de 100 ans, est décédée Mme Cécile Thibodeau-Doyle, épouse de feu Philippe Doyle. Elle laisse dans le deuil sa belle-fille Jacqueline Doyle (feu Gabriel Doyle), ses petits-enfants: Jocelyne (Nelson Rodrigue), Normand (France LeBlanc), Richard (Louise Michaud) et ses arrière-petits-enfants: Caroline, Patrick, Andréane et Philippe ainsi que plusieurs parents et amis. La famille accueillera parents et amis au:

**Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc.**  
2645, Henri-Bourassa Est, Montréal  
Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier à 11 h, en l'église La Visitation, 1847, boul. Gouin Est et de là inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: le samedi 15 janvier dès 9 h.

**FAVREAU, Lorraine**  
1959 - 2000

À Ste-Agathe-des-Monts, le 13 janvier 2000, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Lorraine Favreau. Elle laisse dans le deuil son époux, Claude Chainey, ses enfants Laurence et Jérémie, ses parents Noël Favreau et Solange Paquette ainsi que sa belle-mère Dolores Chainey, ses frères Guy (Danièle Drolet), Normand (Diane St-Onge), ainsi que Denise, parents et amis, neveux et nièces, beaux-frères, belles-soeurs. Exposée à la résidence funéraire

**J.H. Vanier & Fils inc.**  
11, de l'Église, Lac-Carré  
le vendredi 14 janvier 2000 de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier à 10 h 30 à l'église paroissiale du Lac-Carré. Ouverture du salon: samedi dès 9 h. Des dons à la Fondation médicale des Laurentides seraient grandement appréciés.

**GAGNIER, Gilles**  
1926 - 2000

À Lachine, le 12 janvier 2000, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Gilles Gagnier, époux de Mme Pauline Raymond. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Claude (Janet Stephenson), Danielle (Michel Jolicoeur), Sylvie (Denis Majeur) et ses petits-fils, Guillaume et Vincent ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux parents et amis. Exposé au

**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
7200 boul. Newman  
Ville LaSalle  
Heures de visite: jeudi le 13 janvier de 19 à 22 h, de vendredi dès 9 h. Une liturgie de la parole aura lieu le vendredi 14 janvier à 11 h en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal seraient appréciés.

La famille tient à remercier tout le personnel du 6e étage sud du Centre d'accueil de Lachine pour la qualité des soins prodigués à ce cher Gilles et pour le soutien apporté à ses proches. Ces remerciements s'adressent aussi bien à l'équipe de jour, de soir que de nuit. Encore une fois merci à ces femmes et hommes généreux.

**GAGNON, Cécile**

À Dorval, le 12 janvier 2000, à l'âge de 89 ans, est décédée Cécile Gagnon, épouse de Jean Gagnon, mère de Pierre-Louis, Raymond, Louise (Glen Hedley) et Guy (Mirreille Hébert). Grand-mère de Alain, Elaine, Carmelle, André, Michèle et Sherrie; arrière-grand-mère de Tamara. Elle laisse aussi de nombreux autres parents et amis. Les funérailles auront lieu en l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, 665 de l'Église, Dorval, le samedi 15 janvier, à 10 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à l'œuvre de charité de votre choix seraient appréciés.

Direction J.J. Cardinal

**JONES, H. Garry**  
Subitement, le 12 janvier 2000, à l'âge de 37 ans, est décédé H. Garry Jones, cher compagnon de vie de Gaétan Grenier. Il laisse dans le deuil "ses filles" Teddie et Coucounette et sa famille, Josée, Mark, Jason, Shaun Courtepatte, feu Lise Généreux et ses enfants, Eric et Stéphanie ainsi que de nombreux amis. Exposé à la

**Résidence funéraire Kane & Fetterly**  
5301, boul. Décarie (angle Isabella)  
le dimanche et le lundi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Le service sera célébré en la chapelle du salon funéraire, le mardi 13 janvier à 14 heures. Un don en mémoire de Garry à la H. Garry Jones Scholarship Fund, Stanstead College, 450 Dufferin, Stanstead (Québec) JOB 3E0 serait apprécié.

**Mausolée St-Martin**  
Alfred Dallaire inc.  
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval  
Au lieu de fleurs, des dons à la Société des maladies du coeur du Québec ou des maladies pulmonaires du Québec seraient très appréciés.



**LANDRY (Turcotte), Bibiane**  
1925 - 2000

À St-Léonard, le 12 janvier 2000, à l'âge de 74 ans, est décédée Bibiane Turcotte, autrice de Notre-Dame-du-Lac, épouse de M. Roch Landry. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles Johanne (Philip Branton), Maron (Normand Dulude), Renée (Marcel Caron), ses petits-enfants Vanessa, Virginie, Maxime et Guillaume, ses soeurs Laurette et Patricia, son frère Jean-Paul (Françoise Levasseur) ainsi que de nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et ami(e)s au

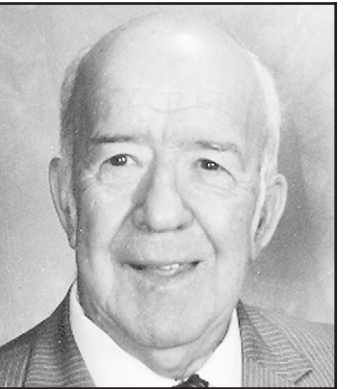
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
7388 boul. Viau, St-Léonard  
Les funérailles auront lieu le lundi 17 janvier à 11 h en l'église Ste-Angèle de Mérici et de là au crématorium Magnus Poirier inc. Heures des visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Lundi dès 9 h 30. Des dons à l'Association Ville-Marie seraient appréciés.



**LECOMPTÉ, Jean-Pierre**  
1942 - 2000

À Montréal, le 9 janvier 2000, est décédé monsieur Jean-Pierre Lecompte, à l'âge de 57 ans, à la suite d'une longue maladie. Fils de madame Marie-Paule Laganière et de feu Roméo Lecompte, laissant dans le deuil son ami Yves Durand, ses soeurs Louise (Aimé Perron), Suzanne (Bernard McGilly), ses frères Robert (Diane Levac), Serge, sa belle-soeur Huguette Chayer, neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et amis. Selon ses vœux, il ne sera pas exposé. Un service religieux aura lieu à l'Église de la Visitation, située au 1847, boulevard Gouin Est, Montréal à 13 h, le samedi 15 janvier 2000. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 12 h 30.

Direction Alfred Dallaire



**LEMIRE, Normand**

À la Villa Mont-Royal de Montréal, le 12 janvier 2000, à l'âge de 79 ans, est décédé, suite à une longue maladie, M. Normand Lemire, époux de Myrielle Gouin, demeurant à Montréal. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Monica (François Nantais); ses deux petites-filles, Éloïse et Lauralie Lemire-Nantais; ses soeurs, Madeleine (feu Bernard Lachapelle) et Marthe, ainsi que beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Centre funéraire**  
J.N. Rousseau & frères ltée  
33, rue de l'Église  
Baie-du-Febvre  
Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier à 15 h en l'église de Baie-du-Febvre. L'inhumation aura lieu au cimetière de Baie-du-Febvre. Heures d'accueil: vendredi de 19 à 22 h, et samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.  
Pour renseignements: (819) 293-4511  
Condoléances par télécopieur: (819) 293-8212



**LUPIEN, Jacques A.**

De Hull, est décédé le mercredi 12 janvier 2000, à l'âge de 74 ans. Précedé par ses parents, M. et Mme Victor Lupien (Rosette Caron). Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine Pilon, une fille, Dr Marie-Josée Lupien (Dr Marc Chrétien) de Campbell's Bay, deux petits-enfants: Marie-Claude Chrétien, Caroline Chrétien; cinq frères: feu Jean (Madeleine) de St-Lambert, Yves (Thérèse) de Hull, Claude (Marielle) de Hull, Michel (Mary) de Lachute, Philippe (Gisèle) de Laval, André (feu Mariette) de Moncton, N.B., une soeur Monique (Emile Rochon) de Hull. Il laisse également plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et de nombreux amis(es). Heures de visites le vendredi 14 janvier de 19 à 22 h, le samedi 15 janvier de 11 h 30 à 12 h 30. Le service religieux aura lieu le samedi 15 janvier à 13 h à l'église St-Joseph de Hull. Parents et amis sont invités à y assister. Des dons à la Fondation du Centre hospitalier de l'Outaouais, 116 boul. Lionel Emond, Hull, Québec J8Z 9Z9 seraient appréciés. La direction des funérailles a été confiée à la

**Maison funéraire Serge Legault inc.**  
81 boul. St-Laurent, Hull, Qc J8X 1L8  
Pour informations veuillez appeler le (819) 771-6289. Vous pouvez faire parvenir vos messages de condoléances par fax au (819) 771-7066.

**MÉTIVIER, Lucie**

À Montréal, le 9 janvier 2000, à l'âge de 56 ans, est décédée Lucie Métivier, fille de feu Louis-Philippe et feu Claire Lacroix. Le service religieux sera célébré le samedi 15 janvier, à 11 h, à l'église de Cap-Rouge, 1460 rue Provencher. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Lucie laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Jean-Marc, André, Georges, feu Colette, feu Paul et Thérèse, sa grande amie Yvette, sa parenté et ses amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101 chemin St-Louis, Sillery, Québec G1T 1P5.

**MULLINS, Harrison Alexander**  
Monsieur Harrison Alexander Mullins est décédé le 6 décembre 1999, à la suite d'une courte maladie. Né à Herschell, en Saskatchewan, il obtint son diplôme d'ingénieur à l'Université du Manitoba et fut à l'emploi de la compagnie Dupont du Canada, où il occupa le poste de vice-président. Époux de feu Madeleine Brunelle, monsieur Harrison Alexander Mullins laisse dans le deuil son beau-frère Dr Paul Brunelle (Michelle Belanger), sa belle-soeur Joan Mullins (feu Robert sr) ainsi que ses chers neveux et nièces: Micheline et Julie Brunelle, Robert jr, Maureen et Jennifer. Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier 2000, à 13 h, en l'église Mount-Royal United Church, 1800, boul. Graham, Ville Mont-Royal. La famille y recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Après la cérémonie, une réception aura lieu à l'église. La direction funéraire a été confiée à:

Alfred Dallaire inc.



**PARENT BOITEAU, Georgette**

Georgette Boiteau Parent n'est plus. Elle nous a quittés à l'âge de quatre-vingt ans à la suite d'une trop longue maladie dégénérative appelée Alzheimer. La fille d'Emilien Mercier et d'Alfred Boiteau du quartier St-Jean-Baptiste à Québec, épouse de feu Raymond Parent, laisse à ses deux garçons Marc et Pierre, sa belle-fille Brigitte, ses trois petits-fils, François, Martin et Olivier, sa soeur Mariette (Thivierge), ses frères Jean, Pierre et Gilles, ses belles-soeurs et ses compagnes, ses cousins, cousines, ses neveux et nièces ainsi qu'à tous ses amis un témoignage d'amour, de charité, de bonté et de dévouement envers les autres. La proche famille se fera un plaisir de vous rencontrer pour partager des souvenirs le vendredi 14 janvier, de 14 heures à 17 heures, soir de 19 heures à 22 heures. Et le samedi 15 janvier, de 9 heures à 10 h 30 au salon funéraire Lépine et Cloutier, sis au 975, rue Marguerite Bourgeoise. Une messe sera chantée pour souligner son entrée dans cette nouvelle étape de vie à la paroisse St-Dominique, 175, Grande Allée Ouest, Québec, le 15 janvier, à 11 heures.

La disposition des cendres se fera ultérieurement au Parc Commémoratif La Souverance, 301 Rang Ste-Anne, Ste-Foy. Si vous désirez, à votre tour, prolonger ce témoignage de charité, vous pouvez faire un don, aussi minime soit-il, à l'Aide Médicale Internationale A L'Enfance (Amie), 1101 route de l'Église, Ste-Foy, Québec G1V 3W3  
Pour renseignements 418-529-3371.  
Télécopieur 418-529-9506  
Courriel: lepine-cloutier@qcaibn.com.



**PELLETIER (Leduc), Alec**

À Westmount, le 11 janvier 2000, à l'âge de 82 ans, est décédé Alec (Leduc) Pelletier, épouse de feu Gérard Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Anne-Marie (Jean-Pierre Bourdouxhe), Louise (Claude Cinq-Mars), Jean (Hélène David), Andrée (Jefferson Lewis), ses petits-enfants Alexandrine et Marianne Bourdouxhe, Tobie et Chloé Cinq-Mars, Jean-David, Julien et Philippe Pelletier, Rose Lewis, ainsi que son frère Fernand Leduc, son neveu Pierre Leduc, et Gisèle de Repentigny. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

**Wray-Walton-Wray**  
1459, rue Towers (coin boul. de Maisonneuve Ouest), Montréal  
le mercredi 12 janvier de 19 à 21 h et le jeudi 13 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Léon de Westmount (4311 boul. de Maisonneuve Ouest, Westmount) le vendredi 14 janvier à 11 h. Tout témoignage de sympathie peut s'exprimer par un don au CECI (Fonds Alec et Gérard Pelletier) 180, rue Ste-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1K9.

**PEREDA, Manuel**  
1917 - 2000

À Laval, le 13 janvier 2000, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Manuel Pereda, époux de feu Jacqueline Langlois. Il laisse dans le deuil ses fils: Gérard (Thérèse Tousingant), Daniel, ses petits-enfants: Marie-Eve, Alexandre, Sébastien, Marc-Antoine. Son frère et ses soeurs, ainsi que son beau-frère, ses belles-soeurs. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
222, boul. des Laurentides, Laval  
Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le dimanche 16 janvier à 11 h 30, suivie de l'incinération. Heures des visites: samedi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Dimanche à compter de 10 h.

**PILON, Marie-Jeanne**  
1916 - 2000

À St-Lazare, le 13 janvier 2000, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Jeanne Pilon. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs Lucille Pilon (Germain Aubry), Gabrielle Pilon (Jean-Guy Brière), Georges-Etienne Pilon (Carmelle Ayotte), Charles Édouard Pilon (feu Gabrielle Martel), plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis le vendredi 14 janvier 2000, de 19 à 22 h et le samedi 15 janvier 2000, dès 13 h au

**Complexe funéraire Roussin**  
1934, Ste-Angélique (à côté de l'église) St-Lazare  
(450) 451-5363  
Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier 2000 à 14 h en l'église St-Lazare. Inhumation au cimetière du même endroit.

Direction funéraire: Riopel & Fils

**PRAZ, Monique**

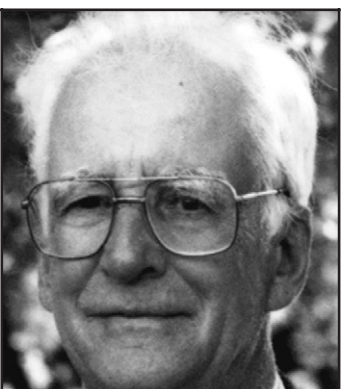
À Ste-Rose, le 12 janvier 2000, à l'âge de 83 ans, est décédée Monique Praz. Elle laisse dans le deuil sa soeur Sylvie Praz Degen, ses neveux et nièces, cousins et cousines et amis en Suisse et au Canada.

Dirction Urgel Bourgie, Laval

**PRUD'HOMME, Yvette**

À Montréal, le 17 décembre 1999, à l'âge de 85 ans, est décédée Yvette Prud'homme, fille de feu Eva Lymburner et de feu Elzéar Prud'homme. Elle laisse dans le deuil de nombreux parents et amis. Madame Prud'homme était retraitée d'Hydro-Québec. Une liturgie en présence des cendres aura lieu le samedi 15 janvier à 11 heures, en la chapelle du Complexe Jardins Urgel Bourgie Montréal, 3955 chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Direction Urgel Bourgie



**RÉMILLARD, Carmel**

Carmel Rémillard est décédé paisiblement à Baie Saint-Paul le 11 janvier à la suite d'une courageuse bataille contre une longue maladie. Il était entouré de son épouse Jeannine Desjardins et de ses enfants Gil, Jean, Sylvie et Martin. Il laisse aussi dans le deuil les conjoints de ses enfants, Marie Du-Pont, Ghyslaine Roy, Odette Legendre, Philippe Baylaucq ainsi que ses petits-enfants qu'il aimait tant, Nicolas Philippe, Gabrielle (fille de Claudette Guay), François et Elisabeth, sa soeur Claire (Marcel Boisvenu), ainsi que plusieurs belles-soeurs, beaux-frères, neveux et nièces. Il a été précédé par sa mère, Corinne Saint-Jean, son père Albert et ses frères, Georges-Hector et Gérard. La famille recevra parents et amis comme il l'a souhaité, tout d'abord à Baie Saint-Paul le jeudi 13 janvier de 19 à 22 h au funérarium Lépine Cloutier ltée, 53, boulevard Leclerc. Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier à 15 h en l'église Saint-François-de-Salles, 1, rue Jacques-Cartier de Gatineau (Pointe-Gatineau). La famille recevra les condoléances après la cérémonie.

Des dons à la Fondation du Centre hospitalier de Charlevoix seraient appréciés, en remerciement pour les bons soins qu'il a reçus de ses médecins et de son personnel exceptionnel, 74, boul. Falard à Baie Saint-Paul, G0A 1B0, téléphone: (418) 435-5150.  
Pour renseignements: (418) 435-2531  
Télécopieur: (418) 435-4001  
Courriel: lepine-cloutier@qc.aibn.com



**SPINA-BERNARDO, Rosina**  
1906 - 1999

À l'hôpital Santa-Cabrin, le 7 janvier 2000, à l'âge de 93 ans, est décédée Rosina Bernardo, épouse de feu Nicola Spina. Elle laisse ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille sera exposée au:

**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
7388, rue Viau, St-Léonard  
le vendredi 14 janvier de 18 à 22 h et le samedi 15 janvier dès 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier à 10 h, en l'église Notre-Dame de la Consolata et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à la Fondation du Centre hospitalier Santa Cabrin, seraient appréciés. A vous qui lisez ce texte, nous demandons la faveur d'une prière à ses intentions. Merci beaucoup. Fernando Spina Fils.

**TANGUAY HUNEAU, Marguerite**  
1913 - 2000

À Montréal-Nord, le 11 janvier 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marguerite Huneau, épouse de Armand Tanguay. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Gilles (Rachel), Nicole (André), Denise (David), Louise (Michel), Diane (feu François: Yves), Gilbert (Patricia), Robert (Louise), Jean-Jacques, Marie-Rose (Alain), Vincent (Manon), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses soeurs feu Alphonsine, Thérèse, son frère Antonio, beaux-frères, belles-soeurs. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
11130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord  
Les funérailles auront lieu le samedi 15 janvier à 13 h en l'église St-Rémi et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'hôpital Royal-Victoria (Soins palliatifs) seraient appréciés.



**TOUGAS (Laframboise), Fernande**  
1916 - 2000

À la Cité de la santé de Laval, le 11 janvier 2000, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Fernande Laframboise, épouse de feu Roland Tougas. Elle laisse dans le deuil ses enfants Renée (Julio Cotellesso), Suzanne, ses petits-enfants, Julie (Francis Brodeur), Martine, Annie (Eric Levert), Daniel et son arrière-petit-fils Vincent, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée au

**Salon Alfred Dallaire**  
3254, de Bellechasse, Montréal  
Les funérailles auront lieu en l'église St-Marc le vendredi 14 janvier à 11 h. Heures des visites: mercredi 12 janvier de 19 à 22 h, jeudi 13 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Vendredi, ouverture du salon à 9 h.

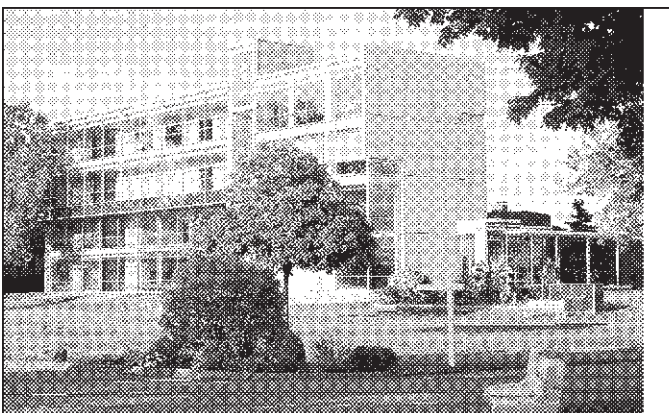
Collectes de sang

Donner du sang, une question de vie.

Info-Collecte

(514) 832-0873  
1 800 343-SANG

Site internet:  
www.hema-quebec.qc.ca



### Le plus important complexe en son genre au Québec.

- Services intégrés complets
- Vaste columbarium abritant plus de 10 000 niches
- Mausolée comptant plus de 300 cryptes
- Salons spacieux, salles de réception et chapelles
- Cimetière renommé pour sa magnifique roseraie

Le Cimetière-Jardins Urgel Bourgie (Montréal)  
3965, chemin Côte de Liesse  
Saint-Laurent  
Téléphone : (514) 735-2025



**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

14 janvier 2000

Page B12 manquante